

B

L'Orient romain: organisation et évolution.
Rome et la monarchie iranienne des Parthes.
(66 av. J.-C. — 116 ap. J.-C.)

I. L'Orient romain

1. *La politique orientale de Rome.*

Domination romaine et culture hellénique

Essentiellement méditerranéen, l'Empire romain, sauf du côté de la Gaule où il pousse ses frontières jusqu'au Rhin, ne dépasse pas, en général, les limites intérieures des régions méditerranéennes. En Proche-Orient, sa frontière principale sera, en Syrie, l'Euphrate et le désert, et en Anatolie centrale, le fleuve Halys (Kizil Irmuk).

Dans les pays proche-orientaux soumis à leur autorité, les Romains, qui protégeront l'*hellénisme*, «maître des arts et des sciences», y superposeront le *romanisme*, «maître de la guerre et du gouvernement». En d'autres termes, la domination sera romaine et la culture hellénique.

a. La politique orientale de Pompée (66—63)

C'est Pompée qui fixa la politique romaine en Proche-Orient; il imprima aux rapports du monde romain et du monde oriental une forme nouvelle, qui subsistera, dans ses grandes lignes, pendant plusieurs siècles.

«Tout ce qui dans l'œuvre d'Alexandre s'était affirmé viable, le conquérant romain le prit à son compte. Toutes les régions où l'hellénisme avait fait sérieusement ses preuves, il les couvrit de la force romaine. Toutes les parties aventureuses de l'épopée macédonienne, le génie positif de Rome y renonça . . . Si de l'an 63 avant J.-C. à l'an 1081 de notre ère, les bienfaits de la conquête macédonienne subsistèrent pour la civilisation, c'est que Rome sauva cette œuvre en la restreignant à ses parties solides. L'Asie Mineure et la Syrie paraissaient suffisamment hellénisées. Pompée les rattacha à l'empire romain. L'Iran était la proie des Parthes et des Saka. Malgré quelques menaces, il n'y intervint point. Pour ce qui est de la Mésopotamie, grecque de surface, araméenne de fond, il hésita et Rome hésita après lui pendant cinq siècles.

En tout cela, les Romains se montrèrent les héritiers conscients des Macédoniens. Comme les Macédoniens, ils furent en Asie les soldats de l'hellénisme. Ils ne latinisèrent que leurs provinces occidentales et barbares. Partout où ils trouvèrent l'hellénisme, ils le respectèrent comme une des deux formes officielles de leur domination . . . *Rome en Orient ne fit pas œuvre romaine, mais œuvre macédonienne* . . . Dans la Question

d'Orient, les Romains apportaient en effet au monde grec une force inestimable qu'Alexandre et les Séleucides avaient vainement tenté de lui donner: l'unité politique . . .

Dans la Syrie que Pompée venait de réduire en province romaine, son souci de restaurer l'hellénisme séleucide fut manifeste. La réaction de l'élément araméen fut enrayée, l'infiltration arabe fut arrêtée. L'élément grec fut partout protégé et encouragé. Les cheikhs nomades qui opprimaient les cités syriennes furent pris ou durent regagner le désert . . . Sur la rive gauche du Jourdain, Pompée fonda même une nouvelle Séleucie. Ce dernier nom est significatif: le premier *imperator* romain en Syrie n'est, à bien des égards, que le dernier des Séleucides. L'émir nabatéen Hârithat (Arétas) III, menacé jusque chez lui, en Arabie Pétrée, par les armées romaines, se reconnut client et, à ce titre, conserva Damas. Quant au royaume juif, Pompée, après avoir pris d'assaut Jérusalem, évita de l'annexer directement . . . Après la réduction de la Syrie en province romaine, Pompée évita d'entrer en lutte avec l'empire parthe. L'Euphrate marqua la frontière des deux dominations.»¹

b. La politique orientale d'Auguste

Pratiquant une politique extérieure méthodique, Auguste poussera l'Empire jusqu'à ses frontières naturelles. Du côté de l'Euphrate, il établit en Arménie un roi vassal, intimide les Parthes et noue des relations avec l'Inde. Les Ethiopiens sont vaincus sur le haut Nil; les Nomades africains, soumis ou châtiés.

Le principe fondamental de la politique extérieure d'Auguste repose sur l'idée de la défensive. Les guerres de conquête sont terminées et l'Empire romain a partout acquis ses frontières naturelles. Auguste savait qu'un désir universel de paix animait tous les peuples de l'Empire; il savait aussi que les possibilités militaires et financières de l'Etat romain sont limitées. Pour donner plus d'éclat à la manifestation de ses intentions pacifiques, il ordonne, par un sénatus-consulte plusieurs fois renouvelé, la fermeture du temple de Janus (28), qui signifiait que l'Etat est en paix.

Cependant, cette politique défensive d'Auguste ne condamne pas absolument le recours à la force, sous forme de guerres préventives ou comme des réactions nécessaires. Dans son testament, il conseille de s'en tenir aux frontières naturelles existantes. Ses successeurs, qui feront quelques conquêtes, reviendront ensuite à la tradition du fondateur.

«On s'efforce d'avoir une frontière continue, protégeant l'Empire soit par des barrières naturelles, soit par des retranchements. Le but semble avoir été d'isoler l'Empire, non moins que de le défendre. Les étrangers

¹ R. Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 49, 50, 51.

ne peuvent franchir les frontières que de jour, après avoir déposé leurs armes et sous une escorte militaire qu'ils doivent payer. Au contraire, la circulation des marchandises est libre, mais sous certaines conditions. Les précautions prises pour isoler l'Empire des pays voisins contribuent à manifester son homogénéité, derrière ses frontières, naturelles ou artificielles.»

Comme tous les Etats du monde antique, l'Empire romain ne possède pas de représentation permanente à l'étranger. On supplée à cet organisme absent par l'action des gouverneurs des provinces périphériques ou l'envoi de missions extraordinaires.

Pour la défense de la ligne de l'Euphrate, frontière de l'Orient méditerranéen, une armée spéciale est créée: l'*armée d'Orient*. Son effectif, fixé à trois légions, fait, avec les corps auxiliaires, un total de 30.000 hommes. Ces légions sont groupées en couverture immédiate d'Antioche et du littoral méditerranéen. La province de Syrie, base politique de la puissance romaine en Orient, en devient aussi le centre militaire. La défense de l'Asie Mineure, au Nord, de la Judée et de la Côte d'Arabie au Sud, est réservée aux contingents des Etat vassaux ou à des corps auxiliaires romains.

2. Les provinces romaines du Proche-Orient:

Syrie, Egypte, Asie Mineure

a. La province romaine de Syrie

La Syrie géographique (Syrie proprement dite, Phénicie, Palestine), érigée en province romaine, est divisée en plusieurs unités politiques et administratives (cités ou territoires), relevant chacune du proconsul romain qui réside à Antioche. Ce morcellement politique et administratif, hérité des Séleucides et maintenu par Rome, est dû aux différences ethniques ou aux luttes locales; il subira, par la suite, des remaniements continuels.

Les groupements ethniques en Syrie romaine. — Les populations de la Haute Syrie, à demi-hellénisées, occupent la région située au nord d'une ligne allant d'Antioche à Damas. A l'Est de cette zone, on trouve des groupements nomades et semi-nomades, appelés Arabes. Au Liban, sont les Cananéens ou Phéniciens; en Palestine, les Juifs; à l'Est et au Sud de la Palestine, les Arabes ou Nabatéens d'Arabie Pétrée. Des langues différentes sont parlées par ces divers groupements géographiques: le grec, l'araméen, le phénicien, l'hébreu, l'arabe, etc. En outre, chacun de ces territoires nationaux comprend des villes hellénistiques; enfin, des dynastes locaux se maintiennent sur quelques districts plus ou moins vastes.

Se substituant aux Séleucides, les Romains respectent, dans l'ensemble, ces divisions compliquées. Aux villes, ils laissent l'administration et la

gestion de leurs revenus. Dans toute la région maritime, ils favorisent les cités et partagent le pays en circonscriptions urbaines. Dans l'intérieur, au contraire, ils utilisent les dynasties régnantes, comme agents responsables; ces petits royaumes seront, par la suite, annexés l'un après l'autre.

Antioche, capitale de la Syrie romaine. — Antioche, l'ancienne capitale de la monarchie gréco-séleucide, reste la capitale de la province romaine de Syrie. Ville hellénisée et résidence du proconsul romain, Antioche sera, pendant toute la période romaine et byzantine, la métropole de la Syrie et le centre politique de la puissance romaine en Orient. Les empereurs, qui la combleront de faveurs, y feront de longs et fréquents séjours. Son territoire paraît avoir absorbé l'ancienne province dite «Séleucide». Avec son port, Laodicée (Lataquié), qui conservera sa prospérité commerciale, Antioche restera, avec Alexandrie, comme du temps des Grecs, une porte de l'Orient sur la Méditerranée orientale.

Pompée, qui conquiert la Syrie en 64, accorda à Antioche le titre de cité autonome, honorant ainsi, dit-il, dans ses habitants, des descendants des Athéniens. En 47, Jules César qui la visita lui laissa toutes ses libertés et la dota d'un théâtre, d'un amphithéâtre, de bains, d'un aqueduc et d'une basilique qu'on nomma le «*Cesarium*». Antioche se rallia avec enthousiasme à la cause d'Auguste, allant jusqu'à faire commencer son ère à la bataille d'Actium (31).

On la nommait «Antioche sur l'Oronte», pour la distinguer des quinze autres villes de même nom, ou Antioche près de Daphné, bois voisin célèbre chez les anciens et consacré à Apollon. «Après Athènes, Rome et Constantinople, nulle cité antique ne fut plus digne d'admiration par la beauté de son site, par son histoire et par ses monuments.»

Les cités phéniciennes. — Tout le long de la côte libanaise, le régime des communes urbaines est renforcé. Tyr, Sidon, Byblos, Tripolis, Tortose, Arados, recouvrent leurs franchises, même lorsque Antoine donna à Cléopâtre le gouvernement de la Palestine et de la Coele-Syrie.

Byblos. Pompée débarrassa Byblos d'un despote qui la gouvernait et lui rendit ses libertés. Sous l'Empire, elle est élevée au rang de colonie et fait frapper des monnaies, avec le temple de sa déesse comme emblème. Elle est la ville du philosophe Philon de Byblos, né vers 42 de J.-C.

Sidon. Elle eut, sous les Romains, ses archontes, son sénat et une assemblée du peuple, et prit les titres de: Nanarchis, de colonia Augusta ou de Metropolis. Le christianisme y pénétrera de bonne heure. De 40 av. J.-C. à 18 après, elle posséda une école de philosophie qui se réclame d'Aristote.

Tyr. «Les Romains favorisent Tyr, à cause de son commerce étendu, et surtout à cause de la fabrication toujours florissante de la pourpre et de la verrerie.»

Tyr est aussi un centre intellectuel; les stoïciens y ont une école. Le géographe Marinus de Tyr et le platonicien Maximus, un des précepteurs de Marc-Aurèle, seront des enfants de Tyr, ainsi que le néo-platonicien Porphyre de Tyr (262). Lorsque Paul, vers 57, passa par Tyr, il y trouva, dit-on, une église.

Beryte (Beyrouth). Elevée par Auguste au rang de *colonie*, Béryte ou Berytos prend le titre de Julia-Augusta-Félix. Siègle de deux légions, possédant les droits de cité romaine, elle tranchera sur ses voisines hellénisées par son caractère latin. Béryte sera le siège d'écoles importantes, dont une école de droit célèbre dans tout l'Empire.

Héliopolis, Chalcis, Damas. — *Héliopolis* (Baalbeck), jusque-là obscure, reçoit d'Auguste le titre de *colonie* et se posera pour la capitale religieuse de la Syrie romaine.

Le royaume de *Chalcis* est situé dans la Békâ, entre le Liban et l'Anti-Liban; occupé par les Arabes Ituréens, il est maintenu à titre de vassal.

Damas. Après la conquête d'Alexandre, Damas, qui était, sous les Perses, la capitale de la satrapie d'Abarnahara (au-delà du fleuve) ou Syrie, est remplacée par Antioche, fondée par les Grecs. Le commerce prit la route du Nord; à partir de cette époque, la région sémitique de la Damas-cène connut le déclin, au profit des villes grecques de Syrie-Nord.

A mesure que s'affaiblissait l'autorité des derniers Séleucides, l'infiltration arabe et nabatéenne gagnait du terrain et poussait jusque dans la vallée de l'Oronte. En 85, le roi nabatéen Arétas III (Al-Hâreth) bat le Séleucide Antiochus XII et s'empare de Damas; à cette occasion, des monnaies frappées à son effigie le qualifient de «Philhellène», pour plaire vraisemblablement à ses nouveaux sujets grecs ou hellénisés. D'autres émirs arabes s'installent à Emèse (Homs) et dans de nombreuses villes syriennes (II, p. 407).

Les successeurs d'Arétas, qui reconnaissent, en 64 av. J.-C., la suzeraineté romaine à Damas, se perpétueront jusqu'en 106 ap. J.-C., date à laquelle la Nabatéenne sera réunie à la province romaine de Syrie. C'est pendant cette période, en 35 ap. J.-C., qu'a lieu, sur le chemin de Damas, la fameuse conversion de saint Paul. L'empereur Philippe l'Arabe, originaire de Transjordanie, donnera à Damas le titre de *colonie* (245).

Palestine et Transjordanie. — Pour réduire les tendances régionalistes en Palestine et Transjordanie, Pompée et ses successeurs immédiats y multiplient les communes et les villes affranchies, aux dépens des circonscriptions administratives, et les rattachent au gouvernement de la province de Syrie.

Ptolémaïs (Acre), sous Claude (41–54 ap. J.-C.) et *Césarée*, sous Vespasien (69–79), deviendront colonies romaines.

La Décapole, dont le nom signifie les dix villes, désigne une région

transjordanienne, sise à l'est du lac de Génézareth; elle comprend une dizaine de villes, dont celle de Philadelphie (l'actuelle Amman), et probablement Damas. La constitution de cette région et son incorporation à la province syrienne ont pour but, d'une part, de faciliter la défense de la province et les relations commerciales, et, d'autre part, de tenir en respect le royaume des Nabatéens et celui des Juifs. Ces deux Etats vassaux, amputés de plusieurs districts et considérablement réduits, conserveront une certaine autonomie.

b. *Egypte et Asie Mineure*

A l'*Egypte*, le plus ancien des Etats méditerranéens, Auguste fait une place à part: elle est considérée comme domaine des empereurs. «Autant tous les pays devenus provinces étaient hétérogènes, avec leurs cités, leurs cantons, de race, de langue, de mœurs différentes, leurs tribus rivales et ennemies, autant ce vaste pays de sept ou huit millions d'âmes avait l'homogénéité d'un Etat moderne. On lui laisse le système administratif des Ptolémées; la langue grecque reste langue officielle; le vice-roi, relevant directement de l'empereur, prend la place des anciens rois; les institutions religieuses sont respectées soigneusement. La nationalité égyptienne est conservée, et l'on ne s'efforce nullement de la romaniser. Cependant quelques villes grecques avaient leur constitution particulière, et Alexandrie fut aussi traitée à part.»

Ancienne capitale de la monarchie gréco-macédonienne des Ptolémées, *Alexandrie* sera la capitale de l'*Egypte* romaine et le siège du légat de l'empereur. Ville hellénisée, elle jouira d'une grande prospérité commerciale.

En *Asie Mineure*, où la langue grecque domine, le pays soumis à Rome comprend les régions suivantes, réduites en provinces romaines: *Asie*, *Bythinie-Pont*, *Galatie*, auxquelles s'ajouteront plus tard la *Cappadoce* et la *Commagène*, à l'est de l'*Halys*.

c. *Les langues indigènes en Syrie, Palestine, Liban, Egypte*

La langue araméenne. — L'*araméen* qui, dans la première moitié du premier millénaire, s'était substitué à l'*assyro-babylonien* en *Mésopotamie* et à l'*amorréen* en *Syrie* (II, p. 133 et 253), a déjà, vers l'époque où nous sommes (30 av. J.-C.), supplanté, comme langue courante, l'*hébreu* en *Palestine*. Disparu de l'usage, ce dernier ne subsiste que comme langue sacrée et langue savante. «C'est l'*araméen* que parlaient Jésus et les Apôtres. C'est en *araméen* que se faisait dans les synagogues la lecture des livres sacrés.»²

² Dupont-Sommer, *Les Araméens*, p. 99.

Au Liban, où l'araméen commença à se répandre dès 300 av. J.-C., le phénicien continuera à être parlé jusqu'au IIe siècle de notre ère; après cette époque, ce dernier sera définitivement remplacé par l'araméen (syriaque), comme langue courante.

La langue démotique. — Dans la vallée du Nil, la langue nationale, depuis le VIIIe siècle av. J.-C., est le *démotique*, qui est l'ancienne langue égyptienne (II, p. 79), dans sa seconde phase d'évolution (II, p. 420—421). Au IIIe siècle de notre ère, le démotique, à son tour, donnera naissance à la langue *copte*. Tandis que l'écriture démotique est encore plus ou moins figurative, le copte s'écrira à l'aide d'un système qui a, à sa base, l'alphabet grec.

3. Principautés vassales et Etats-tampons

Aux confins des frontières asiatiques de l'Empire, entre les provinces romaines et la monarchie des Parthes, s'échelonnent une série de pays plus ou moins autonomes qui forment, suivant les temps, les lieux et les circonstances, des principautés vassales ou des Etats-tampons. Administrés par des chefs indigènes, ces divers pays seront, pour la plupart, successivement annexés à l'Empire et réduits en province. Ce sont: la *Judée*, la *Nabatée* (Transjordanie), l'*Osrohène* (Edesse-Ourfa) et *Palmyre*, en Syrie; la *Capadoce*, la *Commagène* et l'*Arménie*, en Asie Mineure orientale. Seuls, l'Iran et la péninsule arabe resteront constamment soustraits à la domination effective de Rome.

a. Le royaume israélite de Judée

A la veille de la conquête romaine. — Lorsque Pompée, en 64, annexa la Syrie, le royaume d'Israël, reconstitué par les Macchabées et indépendant depuis 142 (II, p. 406), commençait à faire figure, sous la dynastie des Asmonéens, dans les destinées du monde oriental. C'était d'ailleurs, à cette époque, le seul Etat indépendant dans l'Orient méditerranéen. La Syrie et l'Égypte vivaient alors sous la domination des dynasties hellénistiques et la Mésopotamie sous celle des Parthes Arsacides.

Malheureusement, le sens politique, l'instinct des sacrifices nécessaires qui permet aux nations de mettre à profit, d'une manière durable, la faveur des circonstances, faisait complètement défaut aux Juifs. La petite Eglise juive, redevenue Etat politique, n'avait pas su consolider les résultats obtenus, ni fixer la fortune qui lui avait permis cette ascension. A plusieurs reprises, des troubles éclatèrent à Jérusalem. Le parti théocratique ou clérical ne sut pas s'accommoder des conditions d'un gouvernement civil, dont les traditions s'étaient perdues, et la dynastie asmonéenne, après 104, laissa la discorde s'introduire entre ses membres (II, p. 407).

La Judée après la conquête (63). — Les intrigues et les violences qui déshonorèrent la famille asmonéenne, eurent pour conséquence l'intervention de Pompée, qui venait de mettre fin à la dynastie séleucide en Syrie. Le contrôle de la Palestine, zone de passage vers l'Égypte, était ainsi offert aux appétits romains. Intervenir dans ces querelles dynastiques, entrer en Judée et s'emparer de Jérusalem, n'étaient qu'un jeu pour le Grand Pompée (II, p. 407). Le pouvoir politique, exercé jusque-là par les descendants de Judas Macchabée, ne sera plus désormais que nominal (63).

Hyrchan II (79–38), fils du dernier roi juif Alexandre Jannée, est reconnu grand prêtre et président de la nation, sans le titre de roi. Considérablement réduit par les Romains, l'Etat d'Israël comprendra l'ancien pays de Juda, la moitié orientale de l'Idumée, une bande de la Pérée, à l'Est du Jourdain, et la Galilée montagnueuse. Ce nouvel Etat est encore partagé en cinq fractions égales, régies chacune par un synedrion et placées sous la surveillance du proconsul d'Antioche, sans être directement rattachées à la province syrienne. Quant à Hyrcan II, on lui laisse la charge d'administrateur du Temple. Cette organisation, effectuée par Pompée, demeurera à peu près ainsi jusqu'au remaniement d'Auguste, en 30 et 27.

Quoique les Romains, au début de leur domination, préférassent le régime du protectorat là où une dynastie indigène et vassale pouvait maintenir l'ordre et payer les impôts, l'incapacité de la dynastie asmonéenne la rendait inapte à cette tâche. Ce sera Hérode, fils d'un ministre d'Hyrcan, qui jouera admirablement ce rôle en Palestine.

Hérode et son royaume (40–4 av. J.-C.). — Après les noms de David et de Salomon, celui d'Hérode (40–4 av. J.-C.) est le plus connu de l'histoire juive. D'origine iduméenne, mais juif de religion ainsi que ses compatriotes, Hérode se fraie les voies au trône de Judée en s'assurant la bienveillance des Romains. Fils d'Antipater, gouverneur de la Judée romaine, Hérode, stratège de Galilée, puis de Coele-Syrie, se rend à Rome et reçoit du Sénat le titre de roi des Juifs (40). Fils d'un Iduméen et d'une princesse arabe, il épouse, en 37, Mariammé, petite-fille du roi Hyrcan II, et s'empare de Jérusalem. Après Actium (31), Auguste, par un sénatus-consulte, le confirme dans sa dignité royale.

Habile et sans scrupules, politique avisé en même temps que tyran perfide et sanguinaire, Hérode semble tout subordonner à sa propre satisfaction et à sa soif du pouvoir. D'autre part, il aime la dépense et se lance dans les plus gigantesques constructions. Il se débarrassera des membres survivants de la famille royale dont il a pris la place, y compris sa propre femme Mariammé. A Jérusalem, Hérode entreprend la reconstruction du Temple sur un plan magnifique.

Le royaume d'Hérode forme, vers l'an 20, un ensemble assez compact.

La Judée après la conquête (63). — Les intrigues et les violences qui déshonorèrent la famille asmonéenne, eurent pour conséquence l'intervention de Pompée, qui venait de mettre fin à la dynastie séleucide en Syrie. Le contrôle de la Palestine, zone de passage vers l'Égypte, était ainsi offert aux appétits romains. Intervenir dans ces querelles dynastiques, entrer en Judée et s'emparer de Jérusalem, n'étaient qu'un jeu pour le Grand Pompée (II, p. 407). Le pouvoir politique, exercé jusque-là par les descendants de Judas Macchabée, ne sera plus désormais que nominal (63).

Hyrchan II (79–38), fils du dernier roi juif Alexandre Jannée, est reconnu grand prêtre et président de la nation, sans le titre de roi. Considérablement réduit par les Romains, l'Etat d'Israël comprendra l'ancien pays de Juda, la moitié orientale de l'Idumée, une bande de la Pérée, à l'Est du Jourdain, et la Galilée montagnueuse. Ce nouvel Etat est encore partagé en cinq fractions égales, régies chacune par un synedrion et placées sous la surveillance du proconsul d'Antioche, sans être directement rattachées à la province syrienne. Quant à Hyrcan II, on lui laisse la charge d'administrateur du Temple. Cette organisation, effectuée par Pompée, demeurera à peu près ainsi jusqu'au remaniement d'Auguste, en 30 et 27.

Quoique les Romains, au début de leur domination, préférassent le régime du protectorat là où une dynastie indigène et vassale pouvait maintenir l'ordre et payer les impôts, l'incapacité de la dynastie asmonéenne la rendait inapte à cette tâche. Ce sera Hérode, fils d'un ministre d'Hyrchan, qui jouera admirablement ce rôle en Palestine.

Hérode et son royaume (40–4 av. J.-C.). — Après les noms de David et de Salomon, celui d'Hérode (40–4 av. J.-C.) est le plus connu de l'histoire juive. D'origine iduméenne, mais juif de religion ainsi que ses compatriotes, Hérode se fraie les voies au trône de Judée en s'assurant la bienveillance des Romains. Fils d'Antipater, gouverneur de la Judée romaine, Hérode, stratège de Galilée, puis de Coele-Syrie, se rend à Rome et reçoit du Sénat le titre de roi des Juifs (40). Fils d'un Iduméen et d'une princesse arabe, il épouse, en 37, Mariammé, petite-fille du roi Hyrcan II, et s'empare de Jérusalem. Après Actium (31), Auguste, par un sénatus-consulte, le confirme dans sa dignité royale.

Habile et sans scrupules, politique avisé en même temps que tyran perfide et sanguinaire, Hérode semble tout subordonner à sa propre satisfaction et à sa soif du pouvoir. D'autre part, il aime la dépense et se lance dans les plus gigantesques constructions. Il se débarrassera des membres survivants de la famille royale dont il a pris la place, y compris sa propre femme Mariammé. A Jérusalem, Hérode entreprend la reconstruction du Temple sur un plan magnifique.

Le royaume d'Hérode forme, vers l'an 20, un ensemble assez compact.

Il comprend la Judée, Samarie, la Galilée, la Pérée, l'Auranitide (Djebel Druze), ainsi que d'autres régions adjacentes. Roi par la grâce de Rome, le fils d'Antipater gouvernera son domaine pour le compte de ses protecteurs.

«Hérode était pour les Romains l'idéal du roi allié. Celui qu'ils appelaient ainsi, *rex socius*, était la créature de l'empereur et du sénat et tenait d'eux son titre, . . . titre purement personnel, non héréditaire, et il fallait en solliciter le renouvellement pour ses héritiers . . . En matière de politique étrangère, les droits du *rex socius* étaient nuls . . . Il exerçait le droit de haute et de basse justice sur ses sujets, pouvait organiser des douanes et fixer les impôts; il recrutait la gendarmerie de ses Etats. En revanche, il devait à Rome: soumission, aide militaire et parfois le tribut . . . C'était, au fond, le régime du protectorat.»³

Réaction juive contre Hérode. — La méfiance et la résistance des Juifs, à l'encontre de Rome, s'exaspèrent après la nomination de l'Iduméen Hérode comme chef d'Israël. Pour la première fois, un fils d'Esau gouverne Jacob. Comme tous les fils du désert, cet Iduméen, juif de religion, mêlé de sang juif et de sang arabe, est un excellent diplomate. Mais sa politique et ses sympathies romaines dresseront contre lui la haine de ses sujets.

A la romanisation que le roi entreprend, la communauté juive de Palestine résistera d'instinct, comme elle l'avait fait à l'hellénisation entreprise, en 164, par Antiochus IV (II, p. 404—405). «Tout ce que nous en dirons ici, c'est que, dans l'avenir comme par le passé, l'attachement du Juif à sa nationalité et à sa religion devait se montrer une force plus puissante que toutes les pressions de la civilisation gréco-romaine et que ce qui subsista finalement, ce fut la Loi dans toute sa rigueur.»⁴

Cependant, dans Jérusalem même, un parti préconisait l'adoption de la civilisation hellénique. D'autre part, la communauté juive était assiégée d'influences helléniques; les anciennes villes philistines étaient grecques ou hellénisées.

Lorsque Hérode meurt, en 6 ou 4 avant notre ère, Jésus, qui venait de naître à Nazareth, se trouve quelque part en Egypte, fuyant la Palestine et les menaces du despote. A cette époque, les Juifs étaient nombreux en terre du Nil, où ils comptaient près d'un million. Ils constituaient, à Alexandrie, les deux cinquièmes de la population, et la plupart étaient en relations constantes avec leurs frères de Palestine.

Partage de l'Etat hérodien (4 ap. J.-C.). — A la mort d'Hérode, la brouille s'est mise entre les héritiers. Son fils *Archélaüs* part pour Rome demander l'investiture à Auguste. Une délégation de notables juifs le rejoint

³ P. Duesberg, cité par F.-M. Abel, *Géographie de la Palestine*, II, p. 151, note.

⁴ W. Tarn, *La civilisation hellénistique*, p. 218.

bientôt et prie l'empereur de supprimer la dignité royale en Judée et de rattacher le pays à la province romaine de Syrie. *Antipas*, second fils d'Hérode, s'est, lui aussi, embarqué pour l'Italie, cependant que le troisième fils, *Hérode-Philippe*, s'installe solidement dans les régions du Nord.

Une décision impériale, conforme aux intérêts romains, intervient entre les trois frères rivaux: l'Etat hérodien est partagé en plusieurs petits fiefs. Archélaüs obtient la meilleure part de l'héritage: la Samarie, l'Idumée et la Judée, avec Jérusalem comme capitale, mais à titre d'*ethnarque* et non de roi; Antipas reçoit la Galilée et la Pérée, avec le titre de tétrarque; une autre partie du royaume d'Hérode fut accordée au troisième frère, Philippe. La dignité royale, essentiellement personnelle, disparaît avec Hérode, et la Palestine, de nouveau morcelée, se trouve divisée en trois tronçons (4 ap. J.-C.).

Régime des Procurateurs (6 ap. J.-C.). — Archélaüs (4 av. J.-C. — 6 ap. J.-C.), qui n'avait pas l'intelligence de son père, en avait cependant la cruauté et la violence. Après dix ans de règne, une députation juive vint se plaindre de lui à Rome. Auguste le dépose (6 ap. J.-C.) et l'envoie en exil dans la Gaule. Son territoire est annexé à la province de Syrie; un magistrat consulaire est chargé de recenser cette province et de liquider les propriétés d'Archélaüs: c'est lors de ce recensement que, selon quelques auteurs, serait né Jésus-Christ.

Ce recensement terminé, le lot d'Archélaüs est administré par un *Procurateur* romain, une manière de vice-roi, qui possède le droit de vie et de mort. Personnellement responsable devant l'empereur, ce magistrat dépend du légat de Syrie pour les secours extraordinaires. Sept procurateurs romains se succéderont en Judée, de l'an 6 à l'an 41. Ils résident à Césarée maritime et se rendent à Jérusalem, à l'occasion des grandes fêtes juives, pour veiller de plus près au maintien de l'ordre. C'est sous le cinquième de ces Procurateurs, le fameux *Ponce-Pilate* (26—35), que fut mis en croix, à Jérusalem, pendant les fêtes de la Pâque, Jésus de Nazareth.

b. Le royaume arabe des Nabatéens de Pétra (Transjordanie)

A. Les Nabatéens proto-arabes, cinquième vague d'expansion sémitique

Venus du Centre arabique, vers 500 av. J.-C., les *Nabateou* des inscriptions cunéiformes sont ces *Nebaioth* que la Bible fait descendre d'Ismaël, ancêtre des Arabes (I, p. 384). Etablis en Arabie Pétrée, en Transjordanie, dans la vallée de l'Oronte, l'Osrohène, la Damascène et la Palmyrène, les Nabatéens arabes forment la *cinquième vague d'expansion sémitique* qui pénétra dans le Croissant Fertile, après celles des Pré-Accadiens, des Accadiens-Cananéens-Phéniciens, des Amorrites et des Araméens-Hébreux, qui déferlèrent successivement aux IIIe et IIe millénaires av. J.-C.

Les Nabatéens, fraction des futurs Arabes de l'Islâm. — Mais les Nabatéens ne sont pas seulement, comme leurs prédécesseurs, des Sémites nomades originaires du plateau arabe. Ils sont des Proto-Arabs, c'est-à-dire une fraction des Arabes préislamiques du centre de la Péninsule, dont la langue, par une évolution continue, deviendra, vers le milieu du premier millénaire de J.-C., le dialecte des Kûrâychites du Hidjâz, la langue arabe classique et celle du Coran (I, p. 293—296).

Les premiers Arabes, Nomades araméens. — Nos idées et nos connaissances modernes nous inclinent à croire que le nom d'*Arabes* donné au royaume et aux populations d'Arabie Pétrée et de Transjordanie, vers le milieu du Ier millénaire av. J.-C., serait dû au fait de l'expansion des Nabatéens, venus du Centre arabe. En réalité, le nom d'Arabe était déjà, à cette époque, autochtone en Transjordanie; il désignait les populations nomades et *araméennes* de cette contrée, à l'exclusion des tribus du Centre arabe, auxquelles le nom d'Arabe ne s'étendra que plus tard.

Il importe de rappeler, en effet, que le nom d'*Arabe*, si souvent employé au Ier millénaire av. J.-C. pour désigner les populations d'Arabie Pétrée, Transjordanie, Est syrien, s'applique plus particulièrement aux populations nomades et semi-nomades de ces régions, et non aux futurs Arabes du Centre arabe, qui, à cette époque, ne portaient pas encore ce nom.

Nous avons vu, en effet, que, pour les anciens, tels que les Assyriens, les Juifs, les Perses, etc., le mot *arabe*, terme sémitique qui signifiait « errant » ou « nomade », s'appliquait à toutes les tribus sémitiques qui nomadisaient aux confins des déserts de Mésopotamie, de Syrie et de Palestine. Il en était de même du mot *hébreu*, qui, à l'origine, signifiait, lui aussi, « errant » (I, p. 381), et désignait les tribus israélites *nomades*. Les inscriptions assyriennes du IXe siècle av. J.-C., qui sont les premières à mentionner les Arabes (*Arab*), désignent, par ce nom, les tribus nomades qui transhumaient, dans les déserts, à l'Ouest de l'Euphrate. D'aucuns prétendent que le mot sémitique *'Arabi*, qui veut dire « steppe », signifierait aussi « ouest » ou « couchant » (de l'Euphrate).

Adopté par les Grecs, puis les Romains, le terme assyrien d'*Aribi*, limité, au début, aux nomades ouest-euphratéens du désert de Syrie, fut étendu, par la suite, à tous les nomades des déserts de Syrie, de Palestine et de Mésopotamie. Les dialectes de ces Aribi ou Nomades ne sont pas encore ceux du Centre arabe, ancêtres du futur arabe proprement dit, mais des dialectes sémitiques plutôt araméens. On rencontre cependant, parmi les noms propres des chefs, quelques-uns dont la consonance s'apparente à l'arabe proprement dit. Ce fait indique simplement la présence d'éléments centre-arabiques immigrés.

Le terme d'Arabe avait donc, au Ier millénaire av. J.-C., un autre sens que celui qu'il signifiera par la suite. Il désignait, à cette époque, les tribus

nomades des déserts syro-palestiniens, dont les dialectes sont araméens, et non leurs sœurs du Centre arabe, qui parlaient des dialectes sémitiques en voie d'évolution vers le futur arabe islamique. C'est seulement dans les derniers siècles du premier millénaire av. J.-C., on l'a dit, que le nom d'Arabes fut étendu, par les Grecs, à toutes les populations de la Péninsule arabe.

Extension de la migration arabo-nabatéenne et renforcement des éléments sémites autochtones. — La décadence des Séleucides, l'affaiblissement progressif de leur domination et la réaction sémitique indigène contre l'hellénisme étranger, favorisèrent l'extension de la migration arabo-nabatéenne vers les régions de l'Est syrien. Vigoureux et jeune, ce nouvel élément sémite ne tarda pas à prendre, là où il a pu pénétrer, la suprématie politique sur les autochtones. Cette prépondérance semble s'être effectuée, tout d'abord, à Edesse (l'actuelle Ourfa), où un chef de tribu fonda, vers 132 av. J.-C., le royaume d'Osrohène, dont nous parlerons tout à l'heure.

«Triomphant à Edesse, la réaction sémitique se fit sentir jusque dans la Syrie séleucide, dernière citadelle de l'hellénisme au Levant. L'élément araméen, qui constituait le fond de la population rurale, prit sa revanche sur la bourgeoisie grecque des grandes villes. En même temps, à mesure que s'était affaiblie l'autorité des derniers Séleucides, l'infiltration arabe avait gagné du terrain dans la vallée de l'Oronte. Des tribus de bédouins venus du désert installaient leurs tentes au milieu des cultures. Une de ces tribus, celle des Nabâtou, ou Nabatéens de Pétra et de Bosra, s'empara de Damas (v. 85 av. J.-C.). Son chef, Harithât III, devenu «Aretas le Philhellène» (v. 86—62), fit figure de roi et battit le prince juif Alexandre Jannée. En 84, le Séleucide Antiochos XII périt dans une expédition contre ces mêmes Nabatéens. Pendant ce temps, un autre émir arabe, «Sampsikéramos», s'installait à Homs (Emèse). En 67, il fit prisonnier Antiochos XIII. La Syrie tout entière, à l'exception d'Antioche et de quelques autres grandes villes, était, à cette date, tombée au pouvoir des émirs arabes et des paysans araméens. Le génie sémitique avait triomphé de l'hellénisme. L'œuvre des Séleucides avait échoué.»⁵

Les Nabatéens proto-arabes absorbés par les Araméens locaux. — Moins heureuse que les quatre vagues qui l'avaient successivement précédée au cours des millénaires précédents, l'expansion nabatéenne ne réussit pas, comme ces dernières, à pénétrer à l'intérieur du Croissant Fertile, ni à arabiser les populations araméennes qu'elle avait réussi à subjuguier. Tout au plus imposa-t-elle à celles-ci des dirigeants arabo-nabatéens, comme l'indiquent les noms des princes dans les régions qu'elle avait réussi à soumettre à son autorité politique.

Ainsi, à la différence de la vague araméenne de la fin du IIe millénaire.

⁵ R. Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 43, 44.

qui «aramisa» linguistiquement le Croissant Fertile, et de celle des Arabes de l'Islâm, qui «arabiserà» plus tard l'Orient méditerranéen, l'expansion des Proto-Arabes nabatéens, qui s'enlisèrent dans la façade orientale de la contrée syrienne depuis la Mer Rouge jusqu'à la Palmyrène, sera, non seulement arrêtée sur place, mais encore absorbée par les masses araméennes autochtones. Celles-ci, en effet, continueront à parler l'araméen, même dans le désert syro-mésopotamien, et finiront par aramiser leurs dominateurs nabatéens, qui ne garderont de leur langue originelle que des traces de mots arabes, tels, par exemple, que les noms de leurs chefs.

L'aramisation des Nabatéens semble tellement complète, qu'au centre même de la péninsule arabique, à El-Hidjr (Médaïn Saleh), des tombeaux, découverts en 1875-1877 de notre ère, portent des inscriptions araméennes indiquant qu'ils sont construits par les Nabatéens de Transjordanie. A Teïma, une inscription araméenne remonterait à 400 ou 600 av. J.-C.

«De l'existence de ces monuments, il faut conclure que, pendant une période assez longue, les royaumes araméens de la Syrie centrale avaient occupé, à la suite d'expéditions heureuses ou autrement, une notable portion des territoires de l'Arabie du Nord et y avaient établi des centres de population sédentaire considérables.»⁶

Nous savons, par ailleurs, qu'au VI^e siècle de notre ère, «le nord du Hedjâz est fortement pénétré par une colonisation juive et araméenne.»⁷

Causes de l'échec de l'expansion arabo-nabatéenne. — Comparée aux autres expansions sémitiques, celle des Proto-Arabes Nabatéens a donc abouti à un succès partiel dans le domaine politique, et à un échec total sur le terrain linguistique et culturel.

Ce résultat tiendrait au fait que, favorisée, au début, par la décadence et la faiblesse de la domination gréco-séleucide en Syrie, la poussée nabatéenne dut reculer, par la suite, devant une expansion occidentale plus vigoureuse, celle des Romains qui, relayant les Grecs épuisés, sauvera à la fois l'hellénisme et la culture araméenne en Syrie. Les Arabes de l'Islâm, qui arriveront à une époque où la romanité, dégénérée à son tour, n'aura aucune force occidentale pour la remplacer, auront raison des Byzantins décrépits qu'ils rejeteront derrière le Taurus.

Rajeunissement du sang araméen. — Si, sur le terrain politique et surtout linguistique, l'expansion nabatéenne ne paraît pas avoir réussi, il semblerait toutefois que, du point de vue de la régénération ethnique, elle n'ait pas été stérile. Il est intéressant de constater, en effet, que les pays est-syriens, qui ont été remués par cette immigration proto-arabique et par les mélanges ethniques qui l'ont suivie, connaîtront, quelques siècles plus tard, une plus grande vitalité (I, p. 40-41).

⁶ Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, I, p. 42.

⁷ Cl. Huart, *op. cit.*, I, p. 39.

On ne peut, en effet, attribuer au seul effet du hasard le fait que les empereurs et impératrices de la dynastie des Sévères soient originaires de Homs; que l'empereur Philippe l'Arabe soit un fils de la Nabaté; qu'Edesse, capitale de l'Osrohène, devienne un foyer ardent de culture araméenne et l'initiatrice de la réaction sémitique contre l'hellénisme; que Palmyre rivalise avec Rome pour la domination du Proche-Orient; que le désert syrien devienne le foyer du monophysisme syro-égyptien et le refuge des grands chefs de cette secte chrétienne antibyzantine.

B. *Le royaume nabatéen de Pétra*

Milieu ethnique et langue. — Dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., la population du royaume nabatéen d'Arabie Pétrée est constituée par un mélange stabilisé de tribus, les unes sédentaires et les autres nomades ou à demi fixées, établies dans l'ancienne Idumée ou pays d'Edom. Ces tribus se rattachent à trois principaux groupes sémites: les Iduméens autochtones, les Araméens originaires de Syrie et les Nabatéens ou Proto-Arabes, venus, au VI^e siècle, du Sud arabe. Descendants d'Ismaël, ancêtre des Arabes, les Nabatéens dominent les Araméens, rejetons d'Aram, ainsi que les Iduméens ou Edomites, que la légende fait descendre d'Esau, fils d'Isaac et frère de Jacob.

Iduméens, Araméens et Nabatéens proto-arabes, sont donc les éléments formateurs de ce peuple sémite, désigné sous le nom de «nabatéen», du nom des *Nebaioth* qui fournissent l'élément dirigeant. Le nom des princes régnants indique, en effet, que la suprématie politique appartient à l'élément nabatéen ou proto-arabe. Mais la masse est plutôt iduméenne et araméenne, comme en témoigne leur langue, l'araméen local, qui est demeuré l'idiome du pays. Le caractère fondamental du peuple est la vie nomade et semi-nomade, ce qui l'oppose constamment à ses voisins sédentaires et particulièrement aux descendants d'Israël.

Le pays nabatéen. — Vers la fin du II^e siècle av. J.-C., le royaume nabatéen occupait la région de l'Arabie Pétrée située entre la Mer Rouge et la Mer Morte.

«Les explorations récentes ont démontré qu'au lieu d'être une série d'installations échelonnées seulement sur les longues routes caravanières, le royaume nabatéen formait un Etat compact, organisé et puissant. L'activité du peuple ne se bornait pas à convoier les denrées précieuses venues de l'Inde par l'Arabie Heureuse, elle s'exerça avec bonheur aux diverses industries du cuivre, du verre et de la céramique fine et décorée... Bien plus, sous l'influence hellénistique, (les Nabatéens) passèrent maîtres dans la sculpture et l'architecture. La surpopulation eut aussi pour effet de fixer un grand nombre de ces anciens nomades en des centaines de bourgs et de villages où ils vivaient de l'agriculture. Des routes mettaient en

communication les grandes villes avec ces agglomérations et tout un réseau de forteresses et de tours de garde, aussi bien en Moab qu'en Edom, protégeait les pacifiques travailleurs.»⁸

Pétra, capitale du royaume nabatéen. — Abandonnant Bosra, l'ancienne capitale des Iduméens, au Nord, les Nabatéens firent de Pétra (aujourd'hui Ouadi Moussa), au Sud, leur centre principal. Le nom grec de Pétra correspond à l'hébreu *Selah*, qui signifie pierre ou rocher, d'où le nom d'Arabie Pétrée qui sera donné à la contrée environnante. Place de commerce et bon repaire, reliant les ports de la Mer Rouge et le Sinaï à la Damascène et au sud de la Syrie, Pétra servait d'entrepôt pour les marchandises à destination du monde gréco-romain.

Extension du royaume nabatéen vers le sud. — Originaires du Centre arabe, les Nabatéens ont étendu, dans la direction de cette contrée, leur domination politique. Ce fait est attesté par de nombreux témoignages, notamment par les inscriptions trouvées à El-Hidjr (ancienne Egra et actuelle Médaiïn-Saleh), par C. Doughty, en 1875-1877 de notre ère, et gravées sur les tombeaux nabatéens précédemment mentionnés.

«Le peuple qui les a construits se nomme lui-même les Nabatéens. La langue des inscriptions est araméenne, mais elle est mélangée d'expressions arabes . . . , qui prouvent que la colonisation s'était implantée dans un milieu arabe. Le dieu Aouda de Bostra y est invoqué . . . Les noms de rois sont ceux du royaume nabatéen qui avait Bostra pour capitale. Lors de l'expédition d'Aelius Gallus, Strabon parle des Nabatéens comme d'un peuple puissant établi au centre de l'Arabie.»⁹

Extension vers le Nord. — Vers le Nord, les Nabatéens s'étendirent dans le pays de Moab et jusque dans la Damascène. Leurs progrès dans l'Est du Jourdain devaient les mettre en conflit avec les Juifs. *Arétas II* (Al-Hâreth: 110-100 av. J.-C.), «roi des Arabes», fondateur de la grandeur nabatéenne, voulut un instant secourir Gaza menacée de la ruine par le roi de Jérusalem. Sous *Arétas III* (85-62 av. J.-C.), le royaume nabatéen acquit sa plus grande extension; ce grand prince battit le prince juif Alexandre Jannée et occupa tout le pays transjordanien, depuis Damas, qu'il soumit en 85 (II, p. 407), jusqu'à la Mer Rouge où il fonda le port de Haoura, ainsi que le Négeb, où il créa des stations sur la route de Gaza. En 84, *Arétas III* repousse, dans le Nord, une attaque séleucide, au cours de laquelle le roi Antiochus XII est tué.

Suzeraineté nominale de Rome (63). — Arrivé en Syrie, Pompée, qui fit occuper Damas (64 av. J.-C.), vit d'un mauvais oeil la pénétration et l'extension des Arabes dans la contrée, ainsi que l'immixtion d'*Arétas* dans les affaires damascènes et juives. L'expédition de Judée l'empêcha de

⁸ F.-M. Abel, *op cit.*, II, p. 167, 168.

⁹ Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, I, p. 41.

réduire le royaume nabatéen à l'état de vassal. Il se contenta d'une indemnité payée par le «roi des Arabes» et d'une suzeraineté nominale (63). En 36, Antoine cède à Cléopâtre, en même temps qu'une grande partie de la Syrie, une portion du royaume nabatéen et l'oasis de Jéricho.

La dynastie des Arétas se maintiendra à Pétra jusqu'en 106 ap. J.-C., date à laquelle la Nabatée sera réunie à la province romaine de Syrie.

Arabes de Nabatée et Juifs de Judée. — Ainsi, de part et d'autre du Jourdain, deux groupes ethniques et politiques, tous deux sémites, les Arabes nabatéens de Transjordanie, à l'Est, et les Juifs de Judée, à l'Ouest, ne s'adapteront presque jamais au cadre provincial syro-romain, comme ils ne s'étaient pas adaptés à la culture et à la domination hellénistiques. Arétas III a beau prendre, sur ses monnaies frappées à Damas, le surnom de Philhellène, pour s'attirer la faveur de ses sujets gréco-syriens, il demeurera le fils du désert.

D'autre part, une vieille rivalité, due surtout au genre opposé de leur existence respective, oppose constamment, comme par le passé, les Juifs de Judée, Sémites sédentaires descendants d'Israël, aux Iduméens-Nabatéens, Sémites nomades de Transjordanie, descendants d'Esau et d'Ismaël. Nous avons vu que c'est du pays arabe d'Idumée-Nabatée qu'est sorti Hérode, juif iduméen et de mère arabe, et que, nommé roi de Judée par les Romains, il sera, à cause de son origine, l'objet de l'hostilité de ses administrés juifs (p. 62).

Cette rivalité entre les deux groupements géographiques de la contrée palestinienne, remonte, on l'a vu, très haut dans le passé. Dès le début du IIe millénaire av. J.-C., le même antagonisme, provoqué par les mêmes facteurs, opposait les Cananéens sédentaires et autochtones de Palestine aux ancêtres des Juifs, les Hébreux Brahmanides, qui nomadisaient, en ces temps lointains, dans l'Est transjordanien et qui, pour cette raison, furent dénommés les «Hébreux», c'est-à-dire les Nomades (I, p. 380—383).

c. Le royaume d'Edesse ou d'Osrohène, foyer de culture et de réaction sémitiques

Après la Judée et la Nabatée, le troisième Etat sémitique autonome est celui d'Edesse ou d'Osrohène.

La ville d'Edesse. — *Edesse*, l'actuelle Ourfa, ancienne ville du Nord de la Syrie et de la Mésopotamie, est sise sur une petite rivière tributaire du Balikh, lequel se jette dans l'Euphrate. Son nom asiatique est *Osroé*, tiré sans doute du nom du satrape *Osroès* (forme arménienne de Khosroès), qui avait gouverné la contrée de l'*Osroène*. C'est cette dernière forme, encore altérée en grec, qui a donné naissance au syriaque *Ourhoï*, arménien *Ourhāi*, arabe *Ar-Roha*, puis *Orfa*. Quant au nom d'*Edesse*, il fut donné par Séleucus Nicator, lorsqu'il reconstruisit la ville en 303 av.

J.-C., en souvenir de la capitale de la Macédoine, et la peupla, ainsi que *Nisibe* et plusieurs autres villes, de vétérans de son armée. De là le nom de *Mijdonie*, prononciation macédonienne du mot *Macedonia*, donné à la contrée.

Milieu ethnique et langue. — La population de l'Osrohène est sémitique et sa langue est araméenne. Enlevées aux Séleucides et rattachées aux royaumes parthe, puis arménien, Edesse et sa région semblent avoir été atteintes par l'expansion sémito-nabatéenne, qui déferla sur la Transjordanie. Ce fait est attesté par les noms arabes ou proto-arabes des princes de cette contrée.

Le royaume d'Edesse. — Vers 136 av. J.-C., un chef de tribu, nommé Arioù, secoua le joug arménien et fonda un petit royaume autonome qui s'étendait, à l'Ouest et au Nord jusqu'à l'Euphrate, et à l'Est jusqu'au Tigre.

A l'époque des conquêtes de Lucullus, de Pompée et de Crassus en Arménie, les rois d'Edesse furent les alliés des Romains. Le roi Abgar II, tout en trahissant Crassus pour le livrer aux Perses, parvint à sauvegarder son indépendance (53 av. J.-C.).

Les rois d'Edesse. — Les successeurs d'Arioù, connus des auteurs grecs sous le simple titre de toparques et de phylarques, devaient régner à Edesse jusqu'en 244 de notre ère. « Considérés par les Romains comme des Arabes, ces princes portèrent des noms nabatéens (Ma'noû, Rakroû, 'Abdoû, Saharou, Gebar'ou, Aryou), proprement arabes (Abgar, Maz'oûr, Wâ'il), ou parthes (Phradacht, Pharnataspaspat ou Parthamaspatès). » La principauté ainsi créée, souvent désignée sous le nom de principauté des Abgar, du nom de plusieurs de ses chefs (onze princes du nom d'Abgar contre neuf du nom de Ma'noû), sut traverser toutes les vicissitudes de la suzeraineté arménienne, parthe, puis romaine et se perpétuer plus de trois siècles (132 av. J.-C. — 244 A.D.) sans perdre son caractère araméen.¹⁰

Edesse, initiatrice de la réaction sémitique, contre l'hellénisme en Orient. — « Protégée contre l'hellénisme par le cours de l'Euphrate et contre l'iranisme par le Tigre et le désert, Edesse, sous le gouvernement des Abgar et des Ma'noû, put vivre de sa vie propre. Elle fut l'initiatrice de la réaction sémitique qui commençait à se faire sentir en Orient contre l'hellénisme et qui ne devait plus cesser jusqu'à la grande révolte de l'Islam. La prédication du christianisme, loin de porter atteinte à l'originalité de ce pays, devait y favoriser au contraire l'éclosion d'une riche littérature syriaque (dialecte araméen oriental), dont le rôle devait un jour être capital dans la formation de la civilisation arabe. »¹¹

¹⁰ Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 43.

¹¹ Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 43.

d. La ville de Palmyre ou Tadmor

Le quatrième et dernier centre sémitique qui conservera, sous Auguste, une certaine autonomie, est la cité de Palmyre, dans le désert nord-syrien. Véritable oasis, entourée de vastes solitudes désertiques et située à mi-chemin entre Alep et le coude occidental de l'Euphrate, Palmyre, entrepôt de commerce et centre d'échanges entre la Syrie et la Mésopotamie, servira, pendant longtemps, d'avant-poste à la Syrie romaine en direction de la monarchie parthe.

Les noms de Palmyre et de Tadmor. — Le nom de *Palmyre* est celui que les Grecs, puis les Romains, ont donné à la ville-oasis. Le nom indigène, qu'elle a repris depuis l'expansion de l'Islâm et qu'elle conserve encore aujourd'hui, est *Tadmor*. Suivant une opinion communément admise, le mot *tadmor* est un vocable sémitique assimilé à *tamar*, qui signifie «palmier-dattier», d'où le nom de Palmyre, du latin «*palma*», c'est-à-dire palmier. Des orientalistes éminents affirment, cependant, que le nom de Tadmor n'a pas une étymologie sémitique.

Milieu ethnique et langue. — De souche sémitique, les Palmyriens sont un mélange d'Amorréens, d'Araméens et d'Arabes, stabilisés dans la ville-oasis ou errants dans les environs, et de marchands juifs, syriens et mésopotamiens, attirés par la prospérité commerciale de la ville.

La langue palmyrienne est le dialecte araméen parlé en Syrie; elle se rattache à l'araméen de Transjordanie ou Nabatéenne. La langue grecque semble être couramment employée; elle sera plus tard, au même titre que l'araméen et le latin, un idiome officiel. L'écriture palmyrienne dérive de l'écriture araméenne. Quelques termes arabes, qui apparaissent dans les textes retrouvés, témoignent de l'extension de la migration proto-arabe des Nabatéens jusqu'à la Palmyrène.

Palmyre jusqu'à l'expansion romaine. — De très bonne heure, la situation géographique et la prospérité économique de Palmyre y groupèrent une société de marchands, attirés de Syrie, de Mésopotamie et du désert. Des chefs de tribus nomades s'y établirent à leur tour, séduits par le goût du commerce et du gain facile. Commerçants et banquiers syriens, juifs, mésopotamiens et plus tard grecs, s'associèrent avec les cheikhs des tribus qui, disposant d'un élément guerrier, sont capables de les défendre contre les attaques des potentats orientaux et les incursions des tribus nomades, toujours enclines à piller les cités opulentes. Ainsi naquit, au milieu du désert aride, une ville de négoce et de plaisir, dont le prestige rayonnera, plus tard, dans toutes les directions.

Au II^e millénaire. Le nom de Tadmor apparaît, pour la première fois, dans des documents retrouvés dans les archives de la ville de Mâri, sur l'Euphrate, à l'époque de Hammourabi (vers 2000). Une autre mention,

datant du début du II^e millénaire, provient de documents assyriens. Après un silence de plusieurs siècles, le nom de Tadmor apparaît, de nouveau, dans les annales du roi assyrien Téglatphalasar I (vers 1100).

La légende de Salomon. La légende attribuée à Salomon, roi de Jérusalem (955—933), la fondation ou la reconstruction de Palmyre. Cette légende, que l'historien juif Josèphe rapporte comme un fait historique, s'appuie sur une notation de la Bible (*Chroniques*), qui cite, parmi les villes fondées par Salomon, *Tadmor au désert*. Mais cette version des *Chroniques* ne fait que reproduire, en la modifiant, une notation du *Livre des Rois* rédigé deux siècles plus tôt, où la ville indiquée est *Tamar* au désert et non Tadmor. Il est plus vraisemblable de penser qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une agglomération située dans le désert palestinien et dont le nom véritable, *Tamar*, mentionné dans le *Livre des Rois*, aurait été transformé, par les *Chroniques*, en Tadmor, dans un but d'édification. Il est peu probable que la domination du troisième roi d'Israël se soit étendue jusqu'à cette lointaine et désertique région. Nous savons, en effet, que le fils de David, prince pacifique, a plus diminué qu'augmenté le domaine territorial laissé par son père.

Au premier millénaire. Lorsqu'au VI^e siècle Nabuchodonosor II détruisit Jérusalem et envoya ses habitants en exil, les Juifs affluèrent à Palmyre et accaparèrent rapidement les postes de commande du commerce. La destruction de Tyr par Alexandre (332) profita à la ville-oasis, en portant vers elle les caravanes qui, désormais, se dirigeaient vers Antioche.

A l'époque hellénistique, Palmyre semble une cité, sinon obscure, du moins ignorée. Toutefois, le fait, par les *Chroniques* et par Josèphe, d'avoir voulu en attribuer la fondation à Salomon, indique qu'au I^{er} millénaire av. J.-C., elle était déjà une cité importante.

Palmyre après l'expansion romaine en Syrie. — C'est surtout à partir des Romains que la ville-oasis entre dans l'histoire. Elle sera un avant-poste de l'Empire romain, une marche frontière qui couvrira la Syrie contre les invasions venant de l'Iran.

Lorsqu'en 64 Pompée réduisit la Syrie en province romaine, Palmyre, ville riche et prospère, semble avoir gardé son indépendance. En effet, en 37, Antoine, qui « n'avait d'autres reproches à adresser aux Palmyréniens, placés entre Romains et Parthes, que leur adroite politique » (Appien), envoie contre eux un détachement de cavaliers avec ordre de piller la ville. Mais les soldats romains s'en retournèrent les mains vides, car les habitants, qui eurent vent de l'affaire, s'étaient réfugiés avec leurs biens derrière la ligne de l'Euphrate. Cela montre qu'à cette époque, Palmyre était un centre de négoce important et qu'elle jouissait d'une certaine indépendance, entre les Empires de Rome et de l'Iran.

En étendant la paix romaine jusqu'au désert, l'Empire romain assura

la sécurité des échanges entre l'Orient et l'Occident, et le commerce des caravanes se développa dans des proportions inconnues jusqu'alors. Palmyre, qui en profite, reçoit d'Auguste quelques libertés locales qui lui donnèrent un air d'autonomie. Ce n'est que vers 106 ap. J.-C. que l'empereur Trajan, en réorganisant le service douanier sur les frontières du Tigre et de l'Euphrate, annexera la cité du désert à la province romaine de Syrie.

e. L'Arménie

Pays, nom, race et langue. — Considérée dans son ensemble, l'Arménie est une «île-montagne». Tout le pays, en effet, est un massif de 1.500 mètres de hauteur moyenne; les ramifications des chaînes qui le traversent découpent la région en vallées, entre lesquelles les communications sont difficiles et que couronnent des pics d'une énorme altitude.

Le nom d'Arménie serait d'origine étrangère, probablement sémitique (Aram = pays haut). Les Arméniens s'appellent eux-mêmes *Haï* (au pluriel *Haïq*), du nom de leur premier roi légendaire. Ils donnent à leur pays le nom de *Haïasdan* (demeure des Haïq).

D'après leur langue, les Arméniens appartiennent au rameau indo-européen. En réalité, ils sont le produit d'un mélange ethnique stabilisé, formé par la fusion des populations autochtones avec des envahisseurs aryens ou indo-iraniens. Si la langue appartient toujours au groupe indo-européen, par contre, le type physique de l'Arménien a repris, au cours des siècles qui ont suivi l'invasion indo-iranienne, les caractères des Asiatiques autochtones (II, p. 201).

L'Arménie jusqu'à l'avènement d'Auguste. — Le passé le plus lointain de l'Arménie nous montre ce pays aux prises avec ses voisins. Après 1200, à la suite de la migration indo-iranienne de cette époque, le royaume d'Ourartou (future Arménie), nouvellement constitué, est continuellement en lutte avec les Assyriens, à l'Ouest, et les Médo-Perses, à l'Est. C'est surtout à partir de 850 que, devenu puissant et redoutable, ce royaume apparaît sur la scène de l'histoire où il tiendra un rôle mouvementé et de premier plan (II, p. 201).

Après 750, l'Ourartou, subjugué, est vassal du grand Empire assyrien. Par des tentatives continuelles de soulèvements et de révoltes, il opposera constamment à cette domination une résistance farouche. Vers 600, une dernière immigration aryenne, les *Haï*, futurs Arméniens, pénètre dans l'Ourartou qu'elle dominera par la suite. Après la destruction de Ninive et le partage de l'Empire assyrien (612), l'Arménie passe sous la domination des Mèdes, puis des Perses.

Lorsqu'Alexandre le Grand eut détruit l'Empire perse (330), l'Arménie, exploitant sa position naturelle et profitant de circonstances favorables,

recouvre son indépendance sous l'autorité d'un dynaste indigène, probablement d'origine *hāi* (arménienne). Les Séleucides, qui la revendiquent après le partage de l'Empire d'Alexandre, ne réussirent jamais à y établir leur pouvoir.

Arsace le Grand (258–240), fondateur de l'Empire parthe, institua roi d'Arménie son frère *Valarsace*. A partir d'*Ardachès* (90), les rois d'Arménie recommencent à jouer un rôle important dans l'histoire générale. *Tigrane* I (89–36) secoua la tutelle des Parthes et balança même, pendant un certain temps, la fortune des armées romaines en Orient. Il occupa la Syrie (83–66), et il fallut, pour le réduire, les légions de Lucullus (II, p. 407). Les successeurs de Tigrane se reconnurent, dès lors, vassaux et tributaires de Rome (30 av. J.-C.); *Ardachès* III rendra à l'Arménie son indépendance (18 ap. J.-C.).

Rôle et destinée de l'Arménie entre les Empires romain et parthe. — A la différence de l'Est syrien, où la frontière romaine, protégée par l'Euphrate et le désert, restera relativement stable, en Anatolie orientale, au contraire, cette frontière sera toujours flottante. En effet, tandis que les petits Etats vassaux et les régions annexées, qui couvrent la frontière est-syrienne, ainsi que la Cappadoce et la Commagène anatoliennes, s'accommodent plus ou moins facilement du rôle d'Etats-tampons ou d'avant-postes qui leur est assigné par Rome, l'Arménie sera, au cours des siècles futurs, comme elle le fut pendant les siècles antérieurs, l'enjeu des luttes et le champ de bataille entre l'Occident gréco-romain et l'Orient iranien.

Ce rôle tragique, l'Arménie le doit à sa configuration géographique, qui favorise chez ses habitants le développement d'une personnalité collective particulière, et à sa situation entre deux grands mondes antagonistes qui, pour se surveiller ou se combattre, chercheront constamment à passer sur son corps. C'est le sort naturel de tous les petits pays qui se trouvent placés sur le passage des grands peuples de proie (I, p. 74–75).

L'Arménie constitue donc, entre Rome et la monarchie des Parthes, une zone stratégique d'une grande importance. Aussi, toute la politique romaine en Proche-Orient, et celle des Parthes, puis des Perses, à l'Ouest de l'Iran, seront-elles, pendant des siècles, centrées autour du problème arménien. L'influence romaine et l'influence iranienne se succéderont sans cesse dans ce pays mitoyen. L'action diplomatique et l'action militaire des deux puissances rivales s'y emploieront à tour de rôle, ou même parfois simultanément.

II. Rome, l'Empire parthe et la Péninsule arabique

De toutes les contrées de l'Asie occidentale, seuls l'Empire parthe et la Péninsule arabique se maintiendront constamment en dehors de la domination romaine.

Successeurs lointains des Perses Achéménides et restaurateurs d'une grande partie de leur ancien Empire, les Parthes Arsacides, maîtres du plateau iranien, ainsi que de la Mésopotamie où ils ont déjà une grande capitale (Ctésiphon), continueront la politique traditionnelle des Grands Rois achéménides. Par leurs guerres continuelles avec l'Empire romain, comme par leurs succès passés contre les Gréco-Séleucides qu'ils avaient rejetés de l'Est, les Parthes s'étaient posés comme les champions du monde oriental, asservi par l'Occident gréco-romain.

En dépit de ce rôle héroïque, qui sera, pendant plusieurs siècles, celui de l'Iran, c'est aux Arabes de la Péninsule arabique, la plus déshéritée des contrées orientales, qu'il sera réservé de recueillir le fruit des longs efforts des Grands Rois iraniens et de leur succéder, quelques siècles plus tard, dans le rôle de défenseur du Proche-Orient contre l'Occident envahisseur.

1. *La rivalité des Romains et des Parthes, nouvelle phase de l'éternelle Question d'Orient*

a. *La question parthe*

La rivalité des Romains et des Parthes Arsacides, ou «question parthe», qui continue celle des Arsacides et des Gréco-Séleucides et se poursuivra au cours des siècles qui vont suivre, n'est qu'une nouvelle phase de l'éternel problème des relations du monde méditerranéen et occidental, d'une part, et du monde asiatique et continental, de l'autre (I, p. 80—83). Ce problème, dont les origines remontent très haut dans le passé et dont les épisodes successifs continueront à se dérouler, sous des formes et des noms divers, jusqu'à nos jours, a été désigné, par les chancelleries modernes, sous le nom bien connu de «Question d'Orient».

b. *Les deux aspects anciens de la Question d'Orient*

La Question d'Orient, ou le problème des relations entre le monde occidental et maritime et l'Orient asiatique et continental, comporte, à l'ori-

gine, deux aspects distincts, correspondant aux deux secteurs du Proche-Orient. Le premier et le plus ancien en date, limité à l'Orient méditerranéen et orienté du Sud au Nord, est celui des rapports entre l'Égypte pharaonique et méditerranéenne et la Mésopotamie suméro-babylonienne. Le second aspect, qui apparaît avec la naissance à la civilisation du Proche-Orient septentrional et qui s'oriente d'Ouest en Est, est celui des relations entre le monde maritime gréco-égéen et le monde continental irano-asiatique. Ce second aspect, qui n'apparaît qu'après l'an 1000 av. J.-C., c'est-à-dire après l'éveil de l'Iran à la civilisation, se greffera sur le premier qu'il finira par éclipser, sans toutefois l'effacer complètement.

c. Ancienneté et permanence de la Question d'Orient

Dans l'Orient méditerranéen ou méridional, le problème des relations entre la zone maritime et la zone continentale s'est posé dès le début des temps historiques. Au III^e millénaire, en effet, nous assistons à la rivalité de l'Égypte méditerranéenne, qui cherchait à se procurer, à l'Est (Canaan-Phénicie), les produits qui lui manquent, et de la Mésopotamie continentale, qui tendait, pour les mêmes raisons, à s'étendre en sens contraire, vers les côtes de l'Amourrou ou Occident (Syrie). Intercalée entre la monarchie des Pharaons et celle des monarques du bassin de l'Euphrate, comme plus tard l'Arménie entre le monde égéo-occidental et l'Iran, la contrée syrienne servit, pendant des siècles, d'enjeu et de champ de bataille (I, p. 262—265 et 422—429).

Au II^e millénaire, la question des relations entre l'Égypte et la Mésopotamie s'aggrave du fait de l'intensification des échanges, de l'expansion aryenne en Asie Mineure et de l'établissement, en Mésopotamie, Syrie-Nord et Anatolie, des Empires kassite, mitannien et hittite. La rivalité de ces nouveaux Etats continentaux et de la vieille Égypte méditerranéenne, se traduit par des guerres incessantes, dont les épisodes principaux sont successivement constitués par l'invasion des Hyksôs en Égypte, l'expulsion de ces derniers du Delta nilotique et la création, en Syrie, de l'empire égyptien d'Asie.

A partir du premier millénaire, la question des relations de l'Égypte et du Nord continental est doublée par celle des rapports du monde égéen et de l'Iran, qui viennent d'entrer sur la scène de l'histoire. La lutte de l'Égypte, maîtresse de la Phénicie maritime, contre les Empires assyrien, chaldéen, médo-perse, de même que les guerres dites « syriennes », entre l'Égypte gréco-ptolémaïque et la Syrie gréco-séleucide, ne sont que les épisodes successifs du problème des relations de l'Égypte et de l'Est asiatique.

Dans le Proche-Orient septentrional, le problème des relations entre le

monde égéen et occidental, d'une part, et le monde asiatique et oriental, de l'autre, remonterait, dans le temps, à la célèbre guerre de Troie (1190). Ce grand conflit des temps antiques se réduit, en effet, à la lutte des Mycéniens de la péninsule hellénique, qui voulaient communiquer avec l'Asie, contre les habitants de Troie, qui contrôlaient les Détroits et fermaient aux Mycéniens l'accès de l'Asie Mineure (II, p. 122 et 317-318).

En réalité, le problème des rapports entre l'Europe ou Occident et l'Asie ou Orient commence effectivement avec l'avènement de Cyrus (555-528), fondateur de l'Empire perse achéménide. L'expansion de cet Empire vers le monde égéen, celle d'Alexandre jusqu'aux Indes, les guerres des Parthes et des Séleucides, les conflits romano-parthes et romano-sassanides, de même que les guerres des Califes arabes et celles des Sultans turcs contre l'Empire byzantin, ne sont que les phases successives de l'évolution millénaire d'un même problème.

d. Les données réelles du problème parthe

Ensermé entre le Golfe Persique, au Sud, et la Mer Caspienne, au Nord, l'isthme iranien est l'unique route terrestre qui relie le monde méditerranéen et égéen et l'Asie continentale.

Cette position privilégiée et ce rôle de grand passage mondial commandent aux maîtres de l'Iran de contrôler les routes qui le traversent, d'une part, jusqu'aux ports de l'Égée et de la Méditerranée orientale, et, d'autre part, jusqu'au bassin de l'Indus.

De son côté, le monde méditerranéen et égéen, dont la vie et la prospérité économiques sont fonction de ses relations avec l'Asie intérieure, ne peut se désintéresser de l'isthme qui le relie à cette partie du monde.

Commandée par la géographie, cette tendance réciproque à l'expansion, qui se traduira, chez les Iraniens et leurs rivaux de l'Ouest, par deux politiques impérialistes opposées, est à l'origine de tous les grands conflits qui ont toujours mis aux prises l'Iran continental et l'Occident maritime.

e. Période gréco-achéménide

L'expansion iranienne vers l'Occident maritime, qui sera la politique traditionnelle de l'Iran ancien, a commencé avec le roi Cyaxare (633-584), fondateur de l'Empire mède, qui annexa l'Arménie et l'Anatolie orientale. Mais c'est surtout à partir de Cyrus (559-530), fondateur du grand Empire perse achéménide, que l'expansion iranienne vers l'Ouest atteignit ses objectifs.

De son côté, l'Occident égéen, représenté, dès 700, par la Lydie ouest-anatolienne d'abord et ensuite par les cités maritimes de la Grèce, cherchait à s'étendre vers l'Est anatolien.

Le choc de ces deux expansions, évoluant en sens contraires, donna naissance aux célèbres «guerres médiques» ou gréco-perses (492—466), qui épuisèrent, en fin de compte, les deux mondes antagonistes (II, p. 318—325).

f. Période macédonienne et gréco-parthe

Continuateur des Grecs et héritier de leur rivalité séculaire avec les Achéménides, Alexandre de Macédoine détruit l'Empire de ces derniers (330) et forme, sur ses ruines, un vaste Empire gréco-oriental, allant de la péninsule balkanique et de la Méditerranée au bassin de l'Indus. Après celle de Cyrus, cette seconde solution du problème des communications entre l'Occident et l'Asie sera également aléatoire et temporaire. Résolu par la force des armes, ce problème ressuscite avec la faiblesse des successeurs d'Alexandre, les rois gréco-séleucides d'Asie. Les Parthes, qui arrachent à ces derniers le plateau iranien, y fondent un nouvel et puissant Empire qui barre, de nouveau, l'Asie à l'Occident (249).

g. Période romaine et byzantine

Successeurs de l'Empire d'Alexandre et de celui des Gréco-Séleucides, les Romains, qui avaient, au début, fixé sur l'Halys et l'Euphrate la frontière orientale de leur Empire méditerranéen, sont ensuite amenés, par la force des choses, à essayer de supprimer l'obstacle parthe, qui obstrue le passage dans l'isthme iranien. De leur côté, les Parthes, obéissant à la même loi géographique, chercheront à atteindre la Méditerranée orientale et l'Égée (129) (II, p. 406).

Ce besoin réciproque d'extension territoriale provoquera, pendant plusieurs siècles, des conflits et des guerres, qui opposeront périodiquement Romains puis Byzantins, d'une part, Parthes puis Sassanides, de l'autre, jusqu'au moment où, épuisés par ces luttes incessantes, les deux mondes antagonistes seront surclassés par un nouveau partenaire. Sortant des régions méridionales de la Péninsule arabique, les Arabes de l'Islâm rejettent les Gréco-Romains en Asie Mineure et effaceront de la carte la puissance iranienne, à laquelle ils succéderont dans son rôle historique de champion de l'Orient contre l'Occident envahisseur.

Aussi, les guerres futures qu'entreprendront, pendant plusieurs siècles, les Califes arabes et leurs successeurs turco-asiatiques, contre l'Empire byzantin, de même que les conflits qui opposeront, dans l'Empire ottoman, les puissances européennes et russe, ne sont que les aspects successifs du problème millénaire des rapports du monde occidental et maritime et du monde asiatique et continental.

Aujourd'hui, la rivalité de l'Orient russe et de l'Occident anglo-saxon, malgré le voile des doctrines idéologiques dont on la couvre, procède, elle

aussi, des mêmes causes. La solution de ce nouvel aspect de l'éternelle Question d'Orient sera le grand drame de notre époque (I, p. 80–83).

2. *L'Empire parthe, champion du Proche-Orient contre l'Occident romain*

Vers 249 av. J.-C., les Parthes, rameau détaché des tribus scytho-iraniennes, s'émancipent des Gréco-Séleucides (II, p. 392). Leur chef *Arsace I*, fondateur de la dynastie arsacide, constitue, en Iran, un petit royaume indépendant. Profitant de l'affaiblissement des Séleucides, Arsace élargit son domaine, qui s'accroîtra encore par la suite. Le déclin de l'Empire séleucide et la dislocation des provinces iraniennes permettent à *Mithridate I* (174–136), fondateur de l'Empire parthe, de rassembler ces provinces sous son autorité, d'y ajouter, entre 160 et 140, la Médie, la Perside, la Gédrosie, la Babylonie et l'Assyrie, d'imposer sa suzeraineté à l'Arménie et de prendre enfin le titre de Grand Roi. Un camp militaire parthe est installé sur la rive gauche du Tigre, en face de Séleucie, ancienne capitale mésopotamienne des Séleucides; c'est ce camp qui deviendra plus tard *Ctésiphon*, la capitale de la monarchie parthe (II, p. 406).

Compromise sous les règnes successifs de *Phraate II* (136–127) et d'Artaban II (127–124), morts tous deux en combattant les Scythes à l'Est, la situation de l'Empire parthe est rétablie par *Mithridate II* (123–87), souverain remarquable qui, pendant son long règne, consolide le trône, endigue le flot des Scythes nomades et reprend la Mésopotamie et l'Arménie. Anciens Scythes sédentarisés, les Parthes de Mithridate II «barrent la route à leurs proches parents et protègent la civilisation de l'Asie occidentale – rôle que l'Iran joua et qu'il jouera encore au cours de sa longue histoire» (Ghirshman).

A l'époque de Mithridate II, son homonyme, Mithridate, le célèbre roi du Pont, tente d'arrêter les conquérants romains qui avancent en Asie Mineure (p. 35). Vers 95, Mithridate II aide son protégé Tigrane à occuper le trône d'Arménie, s'allie avec le roi du Pont et conclut avec l'empereur de Chine un traité de commerce.

«Si, dans la constitution de l'empire parthe, Mithridate I joua le rôle de Cyrus, celui de Darius fut réservé à Mithridate II. Le premier le constitua territorialement, le second le raffermi et l'organisa. Il fit de l'Iran une vraie puissance mondiale, et ses contacts avec Rome à l'Ouest et la Chine à l'Est, montrent l'importance de son Etat et l'ampleur de son rôle dans la vie politique et économique du monde d'alors, ce qu'il fit ressortir en prenant le titre de «Roi des Rois.»»¹

¹ Ghirshman, *L'Iran, des origines à l'Islam*, p. 223.

a. *Décadence et luttes intestines*

C'est sous les règnes des deux successeurs de Mithridate II, *Sanatroikes* (87–69) et *Phraate III* (69–60), que se produit un déclin subit de l'Empire parthe, qui, pendant près de trente ans, traînera dans la décadence et les luttes intestines. Profitant de cet affaiblissement, Tigrane, roi d'Arménie (89–36), ancien protégé de Mithridate II, unifie la contrée arménienne, enlève des provinces aux Parthes et prend le titre iranien de «Roi des Rois».

Mithridate III (60–56), qui avait empoisonné son père Phraate III, est déposé par les nobles après quatre ans de règne, puis exécuté sur l'ordre de son frère, *Orodès I* (56–36), qui lui succède sur le trône. C'est sous Orodès, qui transforme le camp militaire de Ctésiphon, sur le Tigre, en capitale de l'Empire, que le redressement iranien commence à s'opérer.

b. *Le désastre du proconsul Crassus (53)*

Trompé par la faiblesse du royaume parthe et attiré par ses richesses, Crassus, proconsul romain de Syrie, est battu à Carrhae, dans la Mésopotamie du Nord. Plus de 20.000 Romains sont tués et 10.000 prisonniers sont transportés à Merv, dans le Turkestan. Crassus lui-même et son fils restent sur le champ de bataille (53). Les aigles romaines demeureront longtemps suspendues, comme trophées, dans les temples des Parthes.

c. *Les Parthes, champions du monde oriental*

A partir du désastre de Crassus, le royaume parthe, qui dut sa prodigieuse victoire à la supériorité de sa cavalerie, se pose en défenseur du monde proche-oriental contre l'hégémonie occidentale. Hostiles à la domination romaine, les peuples orientaux — Juifs de Palestine, rois des Nabatéens et d'Edesse, Palmyriens et Arabes du désert — tournent leurs regards vers Ctésiphon, comme vers un centre de délivrance. Comme au temps des Perses Achéménides, l'Iran redevient le champion de l'Orient contre l'hégémonie de l'Occident.

d. *Politique prohellénique des Parthes*

Dans l'Iran sédentaire, les Parthes chercheront constamment à se rallier les éléments et les régions hellénisés du pays. Les cités grecques ou hellénisées (Séleucie sur le Tigre, Suse, Doura-Europos sur l'Euphrate, Babylone, etc.) garderont leur organisation propre, sous la haute direction du satrape parthe.

L'attitude bienveillante des Parthes envers les cités et les colonies grecques se traduisait par le titre de «philhellène», dont les rois arsacides se

décoraient sur les monnaies. Nomades primitifs, les Parthes étaient heureux de trouver une société hellénique et une bourgeoisie iranienne hellénisée qui continueraient à administrer, sous leur contrôle, un pays sédentaire et organisé et les riches cités qui détiennent le commerce international.

e. Hellenisation superficielle

La politique prohellénique des Parthes persistera, avec des fluctuations, pendant presque toute la durée de leur dynastie.

«Comme tous les souverains de leur temps, les Arsacides suivirent la mode en «hellénisant» . . . Toutes les légendes de la numismatique parthe sont en effet grecques. Mithridate Ier et nombre de ses successeurs s'y parent du qualificatif de «philhellène» . . . Mais ce vernis d'hellénisme devait être fort superficiel. Les langues parlées . . . étaient toujours l'iranien . . . en Iran, et l'araméen en Mésopotamie, et les actes étaient rédigés en écriture araméenne, comme sous les Achéménides . . . Dans une telle société, les colonies grecques, comme celle de Séleucie du Tigre, devaient se sentir assez perdues. Séleucie . . . conservait donc dans l'empire féodal arsacide son autonomie municipale, mais la suite nous apprendra qu'elle regardait naturellement, au point de vue politique, comme au point de vue culturel, vers le monde gréco-romain.»²

f. L'Orient romain envahi par les Parthes (40–39)

En dépit des troubles intérieurs qui les occupent, les Parthes, profitant de la guerre civile qui sévit à Rome, reprennent la politique expansionniste de leurs prédécesseurs achéménides et se lancent à la conquête des pays de l'Ouest.

En 40, Labiénus, un Romain républicain qui fuyait Rome, passe au service des Parthes et les incite à envahir le domaine romain. Deux grandes armées parthes se mettent en marche vers l'Ouest; l'une, sous le commandement de Labiénus, envahit l'Asie Mineure, et l'autre, dirigée par Pacorus, fils du roi Orodès, s'empare de la Syrie et de la Palestine, qui acclament Pacorus comme un libérateur. Hérode, chassé de Jérusalem, est remplacé par Antigone, le dernier des Macchabées (39). «Les Nabatéens acceptent les ordres parthes».

g. Réaction victorieuse de Rome (37–36)

Secouée par ces désastres, Rome ne tarde pas à réagir. Le triumvir Antoine envoie le général Ventidius Bassus en Asie Mineure. Pacorus et Labiénus sont vaincus et tués (37) et les Parthes expulsés. Les princes vas-

² R. Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 52, 53.

saux qui avaient bien accueilli les Parthes sont durement traités; Antigone est exécuté et Hérode rétabli sur le trône de Jérusalem.

A la suite de cette défaite, Orodès abdique en faveur de son fils, *Phraate IV* (36-2). Le nouveau roi fait périr son père et ses autres frères. Des troubles intérieurs, qui accompagnent son avènement, l'empêchent de se consacrer immédiatement à la réorganisation et au redressement de son Empire.

Encouragé par le succès de son lieutenant Ventidius, Antoine, qui songe à venger le désastre de Crassus, décide d'envahir le territoire parthe. Réunissant une puissante armée qu'il commande en personne, il soumet l'Arménie, qu'il prend pour base de départ, et s'empare de l'Atropatène (Azerbaïdjan) (36), laissant loin derrière lui ses bagages et ses machines de guerre.

h. Echec d'Antoine en Médie (35)

Profitant de cette négligence, *Phraate IV*, avec sa cavalerie légère, attaque le camp des machines de siège, les pille ou les détruit, laissant Antoine sans engins ni provisions. Contraint à la retraite, l'illustre triumvir subit de lourdes pertes (36). Revenant à la charge un an plus tard, Antoine reprend l'Arménie et s'avance jusqu'en Médie. Mais une coalition des Parthes et des Arméniens, et sa propre guerre avec Octave, l'obligent à se retirer le plus vite du guépier iranien. Sa retraite fut pénible et le désastre de son armée évité de justesse (35). Accompagné de Cléopâtre qui l'avait rejoint en Syrie, il rentre à Alexandrie (p. 42).

«L'échec d'Antoine, succédant au désastre de Crassus, affermit définitivement la dynastie arsacide. Depuis lors, le public romain admit le partage du monde civilisé entre les deux dominations.»³

i. L'empereur Auguste en Orient (21)

En dépit de l'échec d'Antoine, la conquête de l'Arménie et du royaume des Parthes demeurait très populaire à Rome. Aussi, lorsqu'en 22 la nouvelle d'un voyage de l'empereur en Asie fut connue, l'Italie, croyant qu'il s'agissait de cette conquête, manifesta-t-elle sa joie. Mais Auguste, fidèle à sa politique défensive en Orient, se propose, par ce voyage, de résoudre définitivement le différend qui opposait Romains et Parthes et d'établir, entre les deux puissances, des rapports amicaux. Des contacts, en vue d'une transaction honorable, avaient déjà été entamés, à Rome, avec des ambassadeurs de *Phraate IV*.

En 21, Auguste arrive en Asie. L'Arménie, jadis conquise par Antoine, est gouvernée par un roi hostile à Rome et soumis à l'influence des Par-

³ R. Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 54.

thes. Encouragés par les Romains, les Arméniens soulevés tuent le roi et le remplacent par Tigraane, candidat et protégé d'Auguste.

j. Paix romano-parthe (20)

Immobilisé par des troubles intérieurs, Phraate IV s'empresse de traiter avec les Romains et leur rend les trophées enlevés à Crassus et à Antoine. Renonçant à la politique méditerranéenne, les Parthes abandonnent définitivement à Rome la Syrie et l'Asie Mineure. Rome, de son côté, renonce aux projets de César et d'Antoine et s'engage à ne pas pénétrer dans l'Asie centrale (20).

«Un *modus vivendi* s'établit . . . Phraate IV († 2 av. J.-C.) finit ses jours en bonne amitié avec l'empereur Auguste qui s'efforçait adroitement de faire pénétrer l'influence romaine dans ses Etats. A cet effet, Auguste et ses successeurs gagnèrent à la civilisation latine plusieurs jeunes Arsacides élevés auprès d'eux et qu'ils cherchèrent à placer ensuite sur le trône de Ctésiphon, mais chaque fois que ce calcul parut réussir, une réaction du tempérament semi-nomade se produisit chez les Parthes qui chassèrent les clients de Rome pour appeler d'autres prétendants arsacides restés fidèles aux coutumes de leur race.»⁴

k. Politique pacifique d'Auguste en Orient

La restitution des étendards à Auguste a fait à Rome plus de bruit qu'une victoire. On y vit la réparation de deux grands désastres romains et le Sénat éleva un autel «à la Fortune revenue». Des démonstrations officielles, effectuées à cette occasion, déguisaient le désir profond d'Auguste d'arrêter les conquêtes romaines en Orient.

L'empereur savait que les tendances agressives des Parthes sont limitées; par contre, leur force défensive est puissante et la politique des conquêtes romaines à l'Est de l'Euphrate s'est révélée hasardeuse et erronée. «La Parthie ne pouvait constituer une menace pour Rome; son organisation sociale, ses fréquentes révolutions de palais, les luttes entre clans, les tendances séparatives des vassaux, l'absence de force au pouvoir central, permettaient à son égard une attitude plus amicale.»⁵

Auguste savait aussi qu'en dépit de la puissance de sa force défensive, la monarchie des Parthes était facile à conquérir. Mais des raisons politiques supérieures lui conseillaient de renoncer à cette entreprise inopportune et coûteuse. Les Romains ne peuvent, en effet, être les maîtres de cette partie de l'Asie qu'avec une armée très puissante. Or, Auguste avait besoin de forces pour protéger la Gaule contre les invasions germaniques.

⁴ R. Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 54.

⁵ Ghrishman, *op. cit.*, p. 227.

D'autre part, l'Empire romain est maintenant une masse compacte et solide, centrée autour de Rome. Toute conquête ultérieure ne pouvait que détruire cet harmonieux équilibre. Franchir l'Euphrate pour acquérir de nouvelles contrées, prolongerait dangereusement l'extrémité orientale de l'Empire et romprait son équilibre organique.

Auguste estime que, sous son règne, l'Empire avait atteint son plein développement et les proportions nécessaires à son existence normale. Ses frontières naturelles sont, à l'Est, l'Euphrate, à l'Ouest, le Rhin. D'un côté, la Syrie et l'Égypte, de l'autre, la Gaule. C'est pour cela qu'Auguste laissera, comme conseil suprême à son héritier, celui de ne pas déplacer les frontières romaines.

l. Syrie-Égypte et Gaule

Par cette politique prudente et sage, Rome recouvre sa liberté d'action en Occident. Elle va ainsi pouvoir entreprendre, en Gaule, cette politique de romanisation d'où devait sortir la civilisation européenne.

«Jusqu'alors, Rome avait vécu sur cette idée que l'Orient était la source unique de richesse et de culture; par là-même, elle avait toujours couru le risque de se laisser prendre au charme oriental et de se transformer en un empire asiatique. Dès ce moment, au contraire, elle trouva un équilibre et devint une puissance mi-asiatique, mi-européenne: dans l'empire, la Gaule fit contrepoids à l'Égypte et à la Syrie, et l'Italie se trouva être, au centre, l'arbitre et la dominatrice de l'Orient comme de l'Occident... Sans la Gaule, Rome n'aurait pu rester bien longtemps la capitale de l'empire.»⁶

m. Troubles intérieurs en Iran

Phraate V (2 av. J.-C. — 4 ap. J.-C.), fils de l'esclave italienne Musa qu'Auguste avait envoyée en présent à *Phraate IV*, règne conjointement avec sa mère. Pour lui assurer le trône, celle-ci n'avait pas hésité à empoisonner le vieux roi; sur les monnaies, l'effigie de Musa apparaît à côté de celle de son fils.

Phraate V, qui soutint les Arméniens dans leurs luttes contre les Romains, exigea, sans l'obtenir, la restitution de ses quatre frères élevés à Rome. A une lettre d'Auguste, qui lui enjoignait de cesser ses manœuvres en Arménie et de renoncer au titre de roi, il répondit par une communication où il prenait le titre de Roi des rois, tandis qu'il ne donnait à l'empereur que le titre de César. Au bout de six ans de règne, des troubles intérieurs enlèvent au fils de l'esclave italienne le pouvoir et la vie (4 ap. J.-C.).

Orodès II (4-8), un usurpateur, est tué après quatre ans de règne.

⁶ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 178.

Vononès (8—11), fils aîné de Phraate V, vassal de Rome, ne fait que passer sur le trône. Elevé à Rome, il était devenu étranger aux mœurs de son pays. Détrôné, il est remplacé par *Artaban III* (11—41), descendant d'une branche féminine des Arsacides.

3. *Auguste et la Péninsule arabique*

Après l'Empire des Parthes, le second pays proche-oriental qui échappera à la domination romaine, est la Péninsule arabique.

a. *La Péninsule arabique ou Arabie proprement dite*

L'histoire ancienne de la Péninsule arabique (l'île des Arabes), ou Arabie proprement dite, est pleine d'obscurités et de légendes. Dans cette contrée désertique, les agglomérations humaines et la civilisation urbaine ne se sont concentrées que sur les côtes de la Mer Rouge et de l'Océan Indien; l'arrière-pays est le domaine exclusif des tribus nomades.

Nom. — Le nom d'*Arabie*, appliqué à l'ensemble de la Péninsule et surtout aux côtes méridionales, est de création relativement tardive. Nous avons vu (p. 64—66) que le mot *Arabe* ou *'Arab*, mentionné dans les inscriptions assyriennes du IX^e siècle av. J.-C., désignait les individus et groupements nomades qui vivaient, dans le désert, à l'Ouest de l'Euphrate. Au cours du I^{er} millénaire av. J.-C., le mot *Arabe* s'appliquait à tous les Bédouins et tribus nomades ou semi-nomades des déserts de Mésopotamie, Syrie, Palmyrène, Arabie Pétrée, Sinaï; la langue de ces derniers est un dialecte sémitique, plutôt araméen. C'est seulement plus tard que le nom d'*Arabe*, limité d'abord aux habitants de la partie septentrionale du plateau arabique, s'étendra à ceux de la Péninsule elle-même, qui sera connue sous le nom d'*Arabie*.⁷

Les Egyptiens appelaient du nom général de pays de *Pount*, la côte arabique de la Mer Rouge (Hedjaz actuel) et celle qui lui fait face, le pays actuel des Somalis. A part ce nom de *Pount*, les noms anciens de la contrée sud-arabique sont ceux de *Saba*, d'*Ophir*, de *Mâ'in*, de *Katabanu*, de *Hadramout*. L'ensemble de ces pays est désigné, par les anciens, sous l'appellation générique de *Sabéen*, du nom de l'une de ses parties, le royaume de Saba, futur Yémen, dont l'une des reines visita le roi Salomon, vers 950 av. J.-C. C'est l'Arabie Heureuse des Grecs, par opposition à l'Arabie Pétrée, stérile et désolée.

⁷ C'est ainsi que le nom d'Europe, qui désignait primitivement le monde hellénique, et le terme d'Afrique, qui s'appliquait, au début, à la Tunisie, désignèrent, par la suite, l'ensemble des deux continents qui portent respectivement aujourd'hui ces deux noms.

Langue. — La langue des habitants du Centre arabique est un idiome sémitique, frère de l'araméen parlé dans le nord de la Péninsule et ancêtre direct de l'arabe islamique. Cet idiome est encore, à cette époque, à une phase d'évolution qui aboutira, quelques siècles plus tard, à la langue arabe classique des tribus préislamiques.

b. L'Arabie méridionale, riche centre de transit entre l'Égypte et l'Inde

Située au milieu même des premiers centres civilisés de l'ancien monde, la Péninsule arabique n'est entrée que très tard dans l'histoire. Nous savons que, dès la plus haute antiquité, l'Égypte était en relations commerciales avec la côte arabique (pays de Pount). Pour Hérodote, l'Arabie est la terre des parfums rares et des épices. Après Alexandre le Grand, les Grecs ont quelques notions plus précises sur cette contrée. Les Ptolémées instaurent des relations commerciales entre l'Égypte et le Yémen et suppriment la piraterie dans la Mer Rouge.

La Paix romaine et le développement du luxe en Occident stimulent le commerce des produits précieux de l'Orient, et le mouvement des caravanes grandit de jour en jour. Les produits de l'Afrique et de l'Inde transitaient dans les ports du Golfe Persique et de la Mer Rouge. Ce commerce par mer enrichissait prodigieusement les Sabéens ou futurs Yéménites, au détriment de l'Égypte romaine. Par Aden, leur port de transit, les Sabéens monopolisaient les produits asiatiques et africains et les exportaient en Égypte, en Palestine et en Syrie.

Ainsi, comme Palmyre, la côte sud-arabique est un riche entrepôt commercial et un centre de transit très actif entre l'Inde asiatique et le monde méditerranéen.

c. Prospérité économique artificielle de la contrée sud-arabique

Due à sa situation entre l'Égypte et l'Inde, et surtout à la rivalité et aux conflits romano-parthes qui interrompent souvent ou rendent difficile le passage de l'isthme iranien, la prospérité de la côte sud-arabique s'accroîtra, au cours des siècles futurs, à mesure que la lutte deviendra plus âpre entre le monde romain et le monde iranien. Cette lutte sera encore plus acharnée, après l'avènement de la dynastie nationaliste des Perses Sassanides (226—652 ap. J.-C.). Autour de l'an 600 ap. J.-C., cette prospérité arabique, à son apogée, verra la naissance et l'ascension, au Hidjâz, du Prophète Mahomet.

d. Expédition militaire romaine en Arabie méridionale (25—24 av. J.-C.)

Comme l'Iran, qui ferme à Rome la route septentrionale de l'Asie, l'Arabie méridionale, qui domine et monopolise la route du Sud, échappe, elle aussi,

au pouvoir des Romains. Négligeant l'isthme iranien, dont la conquête lui paraît coûteuse et aléatoire, Auguste décide de placer la route sud-arabique sous la dépendance et le contrôle de l'Égypte romaine.

En 25—24, une armée de dix mille hommes, sous la conduite du préfet d'Égypte, se met en marche. Mille guerriers sont fournis par le roi des Arabes Nabatéens et 500 par Hérode, roi de Judée. Débarquant à Leukekomé, dernier port nabatéen sur la côte arabique, les troupes romaines y restent, pendant plusieurs mois, immobilisées par les maladies. Dans le désert, elles ne disposent que de l'eau transportée à dos de chameau. Après six mois de marche sans rencontrer de résistance, l'armée, qui arrive à un point proche de la capitale, est forcée de battre en retraite par suite du manque d'eau.

Ces difficultés, qui feront renoncer les Romains à leur entreprise, les décourageront d'entreprendre une nouvelle expédition dans cette contrée. Leur intervention aura toutefois pour résultat de développer les relations par mer entre l'Égypte et l'Inde.

e. Mort d'Auguste. Avènement de Tibère (14 ap. J.-C.)

En 14 de notre ère, Auguste meurt, à soixante-dix-sept ans, et en la 54^e année de son règne. Une grave question se pose au sujet de sa succession. Ce princeps était devenu, en fait, le «*rex*» de Rome, cette vieille magistrature par laquelle la République avait débuté et que les premiers Romains avaient juré de ne plus rétablir. Mais tout le monde maintenant est d'avis que l'Empire ne pourra vivre sans un monarque ou roi qui exerce les pouvoirs de sa charge, mais sans proclamer son titre. Ces pouvoirs, devenus immenses, peuvent être comparés à ceux attribués, de nos jours, à un président américain au cours d'une grande guerre, avec la différence que le princeps romain était élu, non pour quatre ans, mais à vie, qu'il nommait les sénateurs au lieu de dépendre d'un Sénat élu, et qu'il avait affaire à la masse, et non à une chambre de représentants. Le princeps était, en outre, souverain pontife.

Après une longue résistance du Sénat, les pouvoirs d'Auguste sont transmis à Tibère, son fils adoptif et son collègue qui, à ce dernier titre, se trouvait à la tête de l'État. Le nouveau princeps déclare lui-même que le terme de la durée de ses fonctions serait imposé par les circonstances, et, plus encore, par sa vieillesse prochaine, et que le Sénat pourrait le révoquer à sa guise. Tibère respecte scrupuleusement les lois républicaines et ne veut être que le premier des patriciens romains.

f. L'œuvre d'Auguste

Auguste eut deux grands mérites. Il réussit à sauver de la destruction le

principe aristocratique, suivant lequel l'empire n'était pas, comme dans les monarchies, la propriété d'une dynastie, mais la propriété unique et indivisible du peuple romain, une aristocratie de grandes familles élevées selon l'ancienne tradition, ayant seule le droit de l'administrer . . .

Le second mérite d'Auguste fut d'avoir compris que l'avenir de l'empire était plus en Occident qu'en Orient. Il tenta de conquérir la Germanie et il échoua, mais, par contre, il s'empara de la région des Alpes; il affermit solidement les frontières de l'empire sur le Rhin et sur le Danube. Les effets de cette politique sont encore sensibles. Par elle, l'Europe est entrée dans l'histoire de la civilisation qui jusqu'alors ne s'était répandue qu'en Orient ou dans les presqu'îles méridionales du continent européen. Grâce à cette politique, entre la civilisation en décadence de l'Orient et la civilisation en croissance de l'Occident, l'Italie et Rome purent conserver encore pendant trois siècles le sceptre conquis par tant de guerres. La faiblesse de son œuvre de construction est dans la timidité avec laquelle lui et son époque ont affronté le problème capital de l'histoire romaine: le principe de légitimité du pouvoir suprême. Auguste ne fonda pas une monarchie; il reconduisit la république à ses origines, en rétablissant l'autorité du *rex*.⁸

4. Rivalités romano-parthes en Arménie (14-66)

a. Au temps de Tibère, Caligula et Claude (14-54)

Continuant la politique d'Auguste, ses trois premiers successeurs, Tibère, Caligula et Claude, ne s'occupent que de l'Occident, où ils voyaient l'avenir de l'Empire. Négligé par ces empereurs, le Proche-Orient attire les Parthes qui s'y avancent de nouveau.

Echec romain en Arménie. — Détrôné, l'année même de son avènement (11), par *Artaban III* (11-41), qui appartient à une branche féminine des Arsacides, *Vononès*, vassal de Rome, se dédommage du trône iranien en s'emparant de celui d'Arménie. Menacé dans son nouveau royaume, Vononès est convoqué par le gouverneur romain de Syrie qui, ne pouvant le secourir par une intervention militaire, le retient à Antioche, en lui maintenant son titre et l'appareil de la royauté (16). Avalant l'échec subi par son protégé, Tibère, fidèle à la politique orientale de son prédécesseur Auguste, entend maintenir, par la diplomatie, les droits de l'Empire en Arménie.

Germanicus, Gouverneur général de l'Orient romain (17-19). — Neveu de l'empereur Tibère (14-37), *Germanicus*, qui venait d'envahir la Germanie et de se couvrir de gloire dans cette campagne, est investi, avec des

⁸ G. Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 186.

pouvoirs très étendus, du gouvernement de toutes les provinces d'Orient (17). Ayant « à administrer des populations très civilisées, et à traiter avec des cours rompues aux intrigues », Germanicus se voit doublé d'un conseiller plus âgé et plus expérimenté, *Pison*. Ami personnel de l'empereur, *Pison* est envoyé en Orient en qualité de gouverneur de la Syrie.

Commandée par le désir de Tibère d'évacuer la Germanie, dont l'occupation était trop onéreuse, la nomination de Germanicus en Orient déplut à Rome. Les adversaires de l'empereur répandirent le bruit que ce dernier avait rappelé Germanicus par jalousie, et que le proconsulat d'Orient qui lui fut donné n'était qu'un exil masqué. La nomination de *Pison*, à côté du proconsul d'Orient, ne fit qu'accréditer ces accusations absurdes. Aussi, dès leur arrivée à Antioche, Germanicus et *Pison*, et en même temps leurs femmes, entrent-ils en dispute. Le désordre s'aggrava à tel point que l'armée et tout l'Orient finirent par se diviser en deux camps hostiles. Pour mettre fin à ce conflit, *Pison* quitte sa province syrienne et rentre à Rome (19).

L'Arménie vassale de Rome (19). La Cappadoce transformée en province. — Germanicus règle la question arménienne en plaçant sur le trône, toujours vacant, *Artaxias III*, fils du roi du Pont (19). En Asie Mineure, la principauté vassale de Cappadoce est transformée en province romaine. C'est vers cette époque aussi que la ville-oasis de Palmyre apparaît tributaire de Rome. Les légats impériaux de Syrie y réglemèrent les impôts et les droits d'octroi. Accomplis sans guerre et tacitement acceptés par les Parthes, ces arrangements constituent, pour la politique romaine, de substantiels succès.

En 19, Germanicus tombe soudainement malade et meurt à l'âge de 34 ans. Sa veuve *Agrippine*, ses amis et ses partisans, ainsi que les adversaires de Tibère, accusent l'empereur de l'avoir fait empoisonner. Rome et l'Italie pleurent le héros mort et réclament la punition de *Pison*, accusé de lui avoir fait administrer le poison. Convoqué par le Sénat pour répondre de cette accusation, *Pison* se donne la mort (20).

Conflit et entente romano-parthes (34—37). — En 34, la question arménienne s'ouvre de nouveau par la mort du roi *Artaxias*, client de Rome. Le roi parthe *Artaban III*, devenu hostile aux Romains après la mort de Germanicus, impose comme roi à l'Arménie l'un de ses fils, *Arsace*, et prétend reprendre aux Romains toutes les possessions orientales conquises autrefois par *Cyrus*.

Tibère riposte promptement à cette nouvelle politique parthe. *Vitellius*, homme énergique et capable, est nommé gouverneur de Syrie et envoyé en Orient. *Arsace*, roi d'Arménie et fils d'*Artaban*, est assassiné par les Ibères, alliés de Rome, qui envahissent l'Arménie. Des armées parthes, envoyées pour redresser la situation, sont successivement battues et re-

poussées. Fuyant une révolte qui vient d'éclater, Artaban se réfugie aux frontières de la Scythie. Tiridate III, un Arsacide ami de Rome, est conduit par Vitellius en Parthie et placé sur le trône parthe (36). En Arménie, Mithridate, un Ibère, autre client de Rome, prend le pouvoir.

En 37, Artaban, qui venait de lever une armée en Scythie, reprend sans combat son royaume. Abandonné par ses troupes, Tiridate se réfugie en Syrie. Instruit par l'expérience, Artaban se montre plus conciliant. A la suite d'une entrevue qu'il a avec Vitellius, sur l'Euphrate, les pourparlers des deux chefs aboutissent à un compromis: Rome reconnaît Artaban comme roi des Parthes; de son côté, celui-ci accepte Mithridate, le candidat romain, comme roi d'Arménie (37).

Les empereurs Caligula et Claude. — A la mort de Tibère (37), le Sénat choisit, pour lui succéder, Caius César, fils de Germanicus, surnommé *Caligula* (37-41) par les soldats. Esprit déséquilibré et malade, le nouveau princeps voulut instaurer à Rome une monarchie orientale. Il exige d'être adoré comme un dieu et annonce son intention de se marier avec sa sœur Drusilla, à l'imitation des Ptolémées et des Pharaons. Sous son règne, Mithridate, que Tibère avait aidé à monter sur le trône d'Arménie, est chassé de son pays et se réfugie à Rome. En 41, Caligula est tué à la suite d'une conjuration.

Tandis que le Sénat, dégoûté du régime du Principat discrédité par Caligula, délibérait sur le moyen de lui substituer une autre institution, les prétoriens acclament, comme princeps et empereur, *Claude* (41-54), oncle de Caligula et frère de Germanicus. Ne disposant d'aucune force armée, le Sénat ratifie ce choix des soldats.

Dépourvu de prestige et d'autorité, Claude, qui néglige l'Orient, conquiert la Grande-Bretagne. Il fait accorder le droit de cité à de nombreuses populations provinciales et réalise de remarquables réformes sociales, inspirées de conceptions rationnelles et humaines.

Déboires romains en Arménie et en Parthie (42-53). — Profitant de la discorde qui règne au sein de la dynastie arsacide, Claude, qui cherche à renforcer l'influence romaine en Orient, envoie Mithridate, chassé d'Arménie, avec des troupes qui le replacent sur le trône (42).

En 49, de nouveaux troubles dynastiques, survenus en Parthie, amènent Claude à intervenir dans ce pays pour y placer, comme roi, un fils de Vononès, *Meherdates*, qui vivait alors à Rome. Longinus, gouverneur de Syrie, conduit le prince jusqu'à la frontière parthe, où un parti de dissidents vient se mettre à son service. Après avoir soumis l'Assyrie, Meherdates est battu et fait prisonnier (50).

En 51, Mithridate d'Arménie est tué, avec tous les siens, par son neveu, le fils du roi d'Ibérie, qui se fait proclamer roi. *Vologèse I* (51-75), roi des Parthes, envahit l'Arménie et y établit roi son frère Tiridate (53).

Craignant de provoquer la guerre avec les Parthes, des troupes romaines, qui avaient été d'abord dépêchées vers l'Arménie, s'empresstent de rentrer en Syrie.

En dépit du double échec que Rome avait subi, avec la défaite de ses deux protégés royaux, en Arménie et en Parthie, la frontière de l'Empire est bien protégée et les Parthes sont contenus sans guerre.

La Judée sous Caligula et Claude (37—54). — Tandis qu'Hérode Antipas (4 av. J.-C. — 39 ap. J.-C.), fils d'Hérode le Grand, règne sur la Galilée à titre de tétrarque, son neveu, *Hérode Agrippa I* (37—44 ap. J.-C.), élevé à Rome et ami de Caligula, reçoit de celui-ci, en 37, le diadème et le titre de roi, avec la tétrarchie de Philippe, puis, en 39, celle de Galilée, enlevée à Hérode Antipas tombé en disgrâce.

En 41, l'empereur Claude ajoute, aux territoires octroyés à Hérode Agrippa I, la Judée et la Samarie des Procurateurs romains, dont la fonction est supprimée. Le royaume juif d'Hérode le Grand est ainsi reconstitué sous l'autorité de Rome. En même temps, Hérode, frère d'Agrippa I, reçoit la principauté de Chalcis, entre le Liban et l'Anti-Liban, avec le titre de roi et le rang de prétorien. A la mort d'Hérode Agrippa I, son fils Hérode Agrippa II (44—68) lui succède avec les mêmes noms officiels; mais les Procurateurs romains sont rétablis à Césarée, où ils exerceront leurs fonctions jusqu'en 66.

En 50, l'empereur Claude donne à Agrippa II la principauté de Chalcis, avec la dignité royale; puis il la reprend, en 53, pour l'échanger contre la tétrarchie de Philippe et celle d'Abilène, lesquelles s'étendaient des sources du Jourdain à l'Anti-Liban.

b. Sous le règne de Néron (54—68)

Avènement de Néron. — En 54, l'empereur Claude meurt. Sa femme Agrippine, fille de Germanicus, fait acclamer son fils *Néron* (54—68), né d'un premier mariage, au détriment de Britannicus, fils de l'empereur défunt et de sa première femme Messaline. Acclamé par la garde prétorienne, Néron, qui n'a que dix-sept ans, est accepté par le Sénat, impuissant et résigné.

Néron, qui préférait les arts et les plaisirs à la guerre et à l'administration, laisse au Sénat la direction des affaires publiques. Mais le Sénat, qui avait vieilli, ne déployait aucune activité. Ce furent quelques hommes, groupés autour de Néron, qui prirent en main l'administration de l'Empire. Aussi, et tandis qu'à Rome les mauvais instincts de Néron, accrus par les adulations, plongeaient la capitale dans une atmosphère de discorde et d'anarchie, les provinces étaient mieux administrées.

La politique orientale de Néron. — Dès la première année du règne de

Néron, un vaste projet de politique orientale est élaboré à Rome: l'action romaine est énergiquement reprise dans cette partie de l'Empire, où elle se manifestera désormais d'une façon plus suivie.

En 54, la menace d'une intervention parthe en Arménie provoque à Rome une réaction immédiate. Des forces considérables sont envoyées en Orient et les troupes locales sont renforcées. Les rois vassaux de Commagène et de Judée sont invités à tenir leurs troupes sur pied de guerre; en même temps, deux nouvelles principautés vassales sont créées à la frontière occidentale de l'Arménie.

Succès romains en Arménie (59-60). — Des désordres intérieurs, vraisemblablement fomentés à l'instigation des Romains, contraignent Vologèse I à consentir à une trêve; Tiridate, frère du roi parthe, est rappelé d'Arménie (55). De 55 à 57, les troupes romaines sont entraînées à la guerre et des recrues levées en Galatie et Cappadoce; une alliance est conclue avec le roi d'Ibérie, dans le Caucase.

En 58, l'armée romaine entre en Arménie dont la capitale est enlevée en 59. Un prince cappadocien, Tigrane V, descendant d'Hérode le Grand, est placé sur le trône et une garnison romaine assure son pouvoir (60).

Ces succès, amplifiés par la distance, furent accueillis à Rome par des transports de joie. Ils permirent à Néron, accusé du meurtre de sa mère Agrippine, de surmonter une crise profonde qui dressait contre lui une opinion publique horrifiée. «Depuis Auguste, aucune entreprise n'avait été aussi heureuse: des honneurs furent décernés à Néron, comme si les difficultés en Orient avaient été résolues par lui de façon définitive. Ce revirement, bien que passager, était pour lui une chance considérable.»⁹

Les Romains expulsés d'Arménie (61-62). — Mais ce règlement de la question arménienne, à la satisfaction de Rome, était précaire; il ne pouvait avoir un caractère relativement durable que par une défaite décisive des Parthes. Retenus par des difficultés intérieures, ces derniers s'étaient, jusque-là, abstenus d'intervenir dans la guerre. Mais lorsque Tigrane, enhardi par le succès, envahit une province parthe, Vologèse proclame, de nouveau, son frère Tiridate roi d'Arménie, et envoie une armée pour le mettre sur son trône (61).

Devant ces mesures, les Romains mettent la Syrie en défense et envoient deux légions au secours de Tigrane, assiégé dans sa capitale. Après une trêve au cours de laquelle des négociations échouèrent, les opérations reprennent entre les deux puissances.

Malheureusement, les troupes romaines réunies en Orient sont placées sous le commandement de deux chefs distincts. Les troupes de Syrie relèvent de Quadratus, gouverneur de cette province, et les légions d'Asie

⁹ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 204.

Mineure sont commandées par Corbulon, qui venait de Germanie où il s'était distingué.

Disséminées dans le pays, les légions romaines envoyées en Arménie sont attaquées et battues. Forcé de capituler, leur chef consent à évacuer l'Arménie et Vologèse I promet d'envoyer une ambassade à Rome pour traiter de la paix (62).

Tandis que l'armée romaine d'Arménie se retire vers ses bases de Cappadoce, semant la route de morts et de blessés, celle de Syrie, qui vient à son secours, arrive sur l'Euphrate. Vologèse somme Corbulon de retirer ses troupes qui ont franchi ce fleuve. Un accord provisoire entre les deux chefs est conclu: l'Arménie sera abandonnée par les Romains et par les Parthes et laissée à ses propres enfants (62).

Les pourparlers de paix ayant échoué à Rome, la guerre reprend l'année suivante. L'armée romaine, renforcée, est cette fois unifiée sous le commandement en chef de Corbulon, qui reçoit des pouvoirs extraordinaires. Les premiers succès que celui-ci obtient, dans sa marche en Arménie, déterminent Vologèse à rouvrir les pourparlers de paix.

Compromis romano-parthe sur l'Arménie (63). — Aussi épuisés l'un que l'autre, les deux adversaires arrivent à un compromis. Tigrane est écarté du royaume d'Arménie et remplacé par un prince qui sera vassal de Rome. Tiridate, frère de Vologèse et ancien roi d'Arménie expulsé par les Romains, recouvre son royaume, mais avec la condition de se rendre à Rome pour recevoir de Néron le diadème royal (63).

Cette transaction honorable n'était, pour chacune des deux parties, qu'un succès négatif. Elles s'empressèrent cependant de la présenter comme une victoire, dans leurs capitales respectives. A Rome, la cérémonie d'investiture de Tiridate se déroula en grande pompe au Forum; Néron, en costume de triomphateur, reçoit l'hommage de Tiridate, à genoux devant lui. Pour célébrer la fin de cette grande guerre, l'empereur ferme solennellement le temple de Janus (66), pour indiquer que l'Empire est en paix.

III. Naissance et propagation du christianisme. Elaboration du premier monde chrétien

1. *Origine du christianisme*

Né à Bethléem, bourgade de Galilée, sous le règne de l'empereur Auguste, Jésus de Nazareth (4 ou 6 av. l'ère — 30 ap.), fondateur du christianisme, est mort, crucifié à Jérusalem, sous le règne de l'empereur Tibère et l'administration de Ponce-Pilate, procurateur romain de Judée.

Jusqu'à 50, les adeptes de Jésus, rares et obscurs, disséminés dans quelques villes, n'attiraient pas l'attention des autorités. Les persécutions dont ils étaient parfois l'objet étaient plutôt des faits accidentels et locaux, produits par des causes particulières. Même sous Néron (54—68), les supplices infligés aux Chrétiens de Rome et la mise à mort des apôtres Paul et Pierre (67), loin d'être dirigés contre la nouvelle religion, étaient motivés par la nécessité où se trouvait cet empereur déséquilibré de se justifier de l'incendie de Rome, qu'on l'accusait d'avoir ordonné.

C'est à partir de 60 environ que la religion de Jésus commence à se répandre, de plus en plus largement, en Orient et dans la plèbe. Mais c'est seulement sous le règne de l'empereur Trajan (98—117), que le pouvoir impérial s'occupera officiellement du christianisme. Avant Trajan, aucune ordonnance spéciale n'avait encore été rendue contre les Chrétiens qui, jusqu'alors, ne pouvaient être poursuivis que sur des accusations de droit commun.

Si le christianisme ne s'est pas imposé d'un coup à la conscience des peuples, c'est qu'à la différence de la plupart des cultes antiques, il ne fut pas la religion officielle d'un conquérant ou d'une dynastie régnante, et qu'il s'infiltra dans la pyramide sociale en l'abordant par la base. Ce sont les humbles, les déshérités de la vie, les classes moyennes, qui furent les premiers adeptes de cette nouvelle religion. Or, cette partie de la société, quoique la plus nombreuse, ne comptait guère dans le monde antique.

Renan a dit, avec raison, que le christianisme est « un mouvement de pauvres ». Cette observation ne doit pas être entendue avec nos idées modernes. Jésus n'est pas un démagogue qui cherche, en excitant la foule, à réaliser des réformes politiques ou sociales. Il n'entendait nullement, comme beaucoup de Juifs l'avaient espéré, provoquer une révolution politique ayant pour objet de libérer le pays juif de la domination étrangère. Au contraire, son enseignement, à l'égard des autorités romaines, est tout de loyalisme politique: « Rendez à César ce qui est à César. »

Jésus n'entendait pas, non plus, provoquer une révolution sociale. L'eût-il voulu, d'ailleurs, qu'il n'y aurait guère réussi; car, ce que nous appelons aujourd'hui les masses populaires ne comptait pas à cette époque. La classe aristocratique dominait les autres et accaparait tous les droits. Le prolétariat antique, esclave ou libre, même dans les démocraties d'Athènes et de Rome, n'avait ni cohésion, ni puissance, et était incapable d'une action collective. Son action destructive était certes incontestable; mais Jésus a formellement condamné et interdit la guerre et la violence.

L'enseignement de Jésus impliquait bien une révolution pour l'époque; mais cette révolution était plutôt d'ordre spirituel et surnaturel. Elle avait pour objet le triomphe de la piété et l'établissement du règne de Dieu, et s'adressait tant aux personnages influents et aux docteurs de la Loi mosaïque, qu'à la masse populaire.

Mais cette doctrine égalitaire, qui ouvre le royaume de Dieu à tous les hommes, sans distinction de classes ni de races, heurtait trop les intérêts des classes aristocratiques et dirigeantes pour ne pas provoquer de leur part une réaction vigoureuse. Ces classes supérieures, qui, seules, avaient le pouvoir et le moyen d'agir, étaient d'autant plus portées à combattre l'action de Jésus, que la doctrine qu'il enseigne menaçait leurs intérêts et attentait à l'autorité du chef suprême de l'Empire. En effet, le caractère exclusif du christianisme, qui refusait le culte de l'empereur, éloignait de cette religion les classes aristocratiques et dirigeantes et inquiétait les représentants des autorités civiles et politiques.

Si, en dépit de ces difficultés majeures, le christianisme a fini par pénétrer toutes les classes de la société antique, c'est qu'il arrivait à son heure, et que le monde de l'époque était assoiffé de sa doctrine. «L'empire romain, le paganisme, la philosophie, le judaïsme officiel, toutes les forces humaines organisées alors, avaient accompli leur révolution. Le monde, désespéré par les fausses religions, demandait vainement aux philosophes le secret de la vie et de la vertu.»

La réforme religieuse entreprise par Jésus forme, pour les Chrétiens, le dernier épisode de la mission divine qui avait été confiée au peuple d'Israël, par l'intermédiaire d'Abraham, de Jacob et de Moïse.

Nous avons vu qu'un des traits de la religion judaïque est l'espérance messianique, ou l'attente d'un Messie que les prophètes ont annoncé et qui ressuscitera les gloires d'Israël. Ce Messie sauveur, le peuple élu l'attend depuis la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor et la déportation, en Babylonie, d'une partie du peuple juif (587 av. J.-C.). Il crut à sa venue prochaine lorsque Cyrus, détruisant l'Empire de Babylone, autorisa les Juifs à retourner en Palestine et à y reconstruire le Temple de Salomon (538 av. J.-C.).

«Les Juifs attendaient un sauveur spécial, un messie, qui ramènerait vers le bien l'humanité, tout en ressuscitant . . . les gloires fabuleuses de David et de Salomon . . . Lorsque la puissance politique des peuples sémites déclina, lorsque Carthage s'enfonça, après Tyr, dans la nuit, et que l'Espagne devint une province romaine, ce rêve se précisa et se répandit. On peut admettre que les Phéniciens, disséminés en Espagne, en Afrique et dans tout le bassin de la Méditerranée, devinrent des prosélytes du judaïsme . . . Le judaïsme est en fait un idéal politique auquel beaucoup de peuples éprouvés apportèrent leur contribution.»¹

Ce Sauveur spécial, ce Messie attendu, semble personnifier, pour les Juifs, tantôt l'Israël nouveau, apôtre et maître du monde, tantôt une personne mystérieuse dont les souffrances expiatoires doivent sauver tous les hommes. Pour les Chrétiens, ce Sauveur est le Messie rédempteur, et c'est Jésus qui l'a incarné parmi les hommes.

2. *Jésus, sa vie et sa doctrine*

Né d'une femme et de l'Esprit de Dieu, Jésus, pendant près de trente ans, mène à côté de sa mère, Marie de Nazareth, et de Joseph le charpentier, qui passait pour son père, une existence cachée, pauvre et laborieuse.

Au moment où Jésus approche de sa trentième année, l'Esprit de Dieu qui l'a produit lui fraie le chemin, en suscitant un grand prophète, *Jean le Baptiste*, qui annonce la venue imminente du Messie attendu et l'avènement proche du royaume de Dieu. La pénitence, le baptême et la confession des péchés, que Jean prêche sur les bords du Jourdain, sont une préparation au nouveau règne céleste.

Baptisé par Jean, Jésus se rend à Jérusalem pour célébrer dans le Temple la fête de Pâque. Indigné à la vue des marchands qui ont transformé en bazar la maison de Dieu, il les en chasse et s'affirme maître du Temple et Fils de Dieu.

a. *Le royaume de Dieu annoncé par Jésus*

Retournant en Galilée, où il séjourne de huit à neuf mois, Jésus pose les fondements de son œuvre. Avec quelques pauvres Galiléens dont il fait ses apôtres, il inaugure son royaume de Dieu.

Pour la plupart des Juifs, le règne de Dieu sur la terre est terrestre et politique, et le Messie, annoncé par les prophètes et attendu par Israël, est un nouveau David, chef politique et chef de guerre. Pour les autres, le règne de Dieu est simplement légal et religieux. Les premiers escomptent

¹ H. G. Wells, *Esquisse de l'Histoire Universelle*, p. 255.

l'affranchissement du joug romain, le rétablissement du royaume d'Israël et un Messie couvert de gloire, qui sera le chef terrestre de ce royaume. Les seconds, résignés au joug étranger, ambitionnent le triomphe de la loi mosaïque, l'imposition de Yahvé comme Dieu de l'Univers, et celle de la Bible comme Code universel.

Le règne de Dieu annoncé par Jésus ne répond ni à l'un ni à l'autre de ces deux règnes rêvés par le peuple juif. Suivant l'enseignement de Jésus, la nation juive est destinée à périr et la loi mosaïque à être complétée. Le chef du royaume de Dieu est Jésus; la loi de ce royaume, c'est la volonté de Dieu; et les sujets sont l'ensemble des hommes qui reconnaissent ce chef et acceptent la volonté de Dieu. Avec Jésus, ce nouveau règne, inauguré sur la terre, est un règne infini et éternel, qui débordera sur toutes les races.

b. Moyens d'action de Jésus

La sagesse, la puissance et la bonté sont les principaux éléments qui ont aidé Jésus à accomplir son œuvre réformatrice parmi les hommes. L'éloquence est en lui un don merveilleux de l'Esprit; nul apôtre, nul prophète n'a eu, comme lui, le secret de persuader et d'émouvoir. En outre, Jésus faisait le bien qu'il disait; les miracles et les prodiges qu'il accomplissait attestaient sa puissance souveraine et captivaient les foules. Enfin, le caractère de Jésus, sa mansuétude et sa bonté, achèvent de lui gagner le cœur des pauvres et des malheureux; loin de flatter le peuple, comme les séducteurs, ou de le mépriser, comme les grands, il le gagne par l'amour.

c. Les partisans et les adversaires

Mais la doctrine prêchée par Jésus heurte, à la fois, les préjugés du peuple et ceux des docteurs juifs. Le règne spirituel, annoncé par Jésus, n'est pas le règne politique qu'ils attendent, ni celui de leur Loi. Jésus, qui se présente sans force humaine, n'est pas le Messie armé de la puissance terrestre. De là un antagonisme qui ira en croissant, entre ceux qui le suivent et une opposition farouche qui lui sera violemment hostile.

C'est parmi la foule que Jésus recrute ses disciples. Une sorte de magnétisme divin attirait vers lui la populace qui le suivait partout: aux synagogues, dans les villages et à travers les champs. L'opposition se recrute, en Galilée comme à Jérusalem, dans la classe élevée, gardienne des traditions ancestrales.

En même temps que l'opposition grandit autour de Jésus, ses disciples et ses admirateurs augmentent. La foule qui grossit arrive de tous les points de Judée, et même de Tyr et de Sidon, de la Phénicie et de la Syrie. Les malades qui le touchent sont guéris par le simple contact. C'est dans

ces jours de Galilée qu'il organise hiérarchiquement ses apôtres, dont il porte le nombre à une douzaine. Ce sont des gens obscurs, incultes, et inconnus même dans leur petite province. Annonçant le royaume de Dieu, ils auront, pour donner crédit à leur apostolat, le don de guérir les infirmités et les maladies.

d. Le Sermon sur la Montagne

C'est en Galilée que Jésus formule le code de sa Loi nouvelle. Sa doctrine révolutionnaire du Royaume de Dieu, résumée par les Evangiles dans le *Sermon sur la Montagne*, est un appel en faveur d'une purification complète de l'âme et d'une rénovation totale de la race humaine.

Dans l'interprétation de la Loi, Jésus écarte la signification littérale et traditionnelle, ainsi que la pratique pure et simple des préceptes de l'Ancien Testament, dont le contenu essentiel est réduit à deux points: l'amour de Dieu et l'amour du prochain. La préparation du règne de Dieu n'implique ni manifestation éclatante, ni révolution violente contre les autorités officielles; ce règne doit être établi d'abord dans le cœur des hommes. C'est seulement quand toutes les créatures humaines auront compris et pratiqué ces conditions, que le règne de Dieu prendra une forme extérieure. Jésus apparaîtra alors de nouveau, pour rassembler l'humanité dans un royaume messianique, visible et glorieux.

e. Conditions d'accès au royaume céleste

Fustigeant la colère et la volupté, la vengeance et la haine, Jésus indique à l'humanité la route qui conduit au royaume céleste. Les étapes qui y mènent sont constituées par la douceur et l'austérité, la bonté et l'amour.

Les conditions requises pour avoir part au nouveau royaume céleste sont nettement posées par Jésus. D'abord aimer et servir Dieu, haïr et mépriser les biens terrestres; aimer nos ennemis, bénir ceux qui nous maudissent; faire du bien à ceux qui nous haïssent; prier pour ceux qui nous outragent et nous persécutent.

Les bienheureux sont ceux qui ont souffert et pleuré de l'injustice, ceux qui ont le cœur miséricordieux et pur, ceux qui sont pacifiques et pratiquent la fraternité entre les hommes; ce sont aussi les doux et les humbles, les persécutés et les affamés de justice, les cœurs purs de tout égoïsme.

f. Réaction haineuse contre Jésus

Après deux mois d'activité, Jésus est, pour la multitude qui grossit de jour en jour, le Messie attendu. Mais ce Messie spirituel et religieux n'est entendu et compris que de quelques élus; la conscience épaisse de la masse,

qui veut un chef armé et un libérateur, n'a pu le voir sous cet angle. Repoussant avec colère un projet préparé pour l'entraîner à Jérusalem et l'y proclamer roi, Jésus est abandonné par la populace. Seuls restent autour de lui, les apôtres et quelques disciples.

Quittant la Galilée, Jésus revient à Jérusalem. Son action, qui se déroule dans le Temple, prend un caractère plus solennel et déchaîne contre lui une lutte haineuse. Sa doctrine, toujours la même, se résume en deux points essentiels: sa filiation divine et sa fonction messianique. La masse qui l'écoute, différente de celle de Galilée, est plus docile à l'autorité. Pour ceux qui le suivent, il est le chef; pour les autres, il n'est qu'un faux prophète, un blasphémateur, et, comme tel, il doit, suivant la loi, être mis à mort. Un nouveau miracle qu'il accomplit à ce moment agite le peuple et inquiète les Pharisiens: Lazare, mort depuis trois jours, est ressuscité par Jésus.

g. Condamnation et mort de Jésus (30)

Emus, pontifes et docteurs juifs, réunis en Assemblée solennelle, délibèrent sur le cas de Jésus. Menacés dans leurs intérêts, ils seront inexorables. Trahi par Judas, un de ses disciples, Jésus est saisi et livré au tribunal du grand prêtre Caïphe. Interrogé, par ce dernier, s'il est le Christ et le Fils de Dieu, Jésus, qui savait que sa réponse affirmative serait son arrêt de mort, n'hésite pas à répondre: «Je le suis». En signe de douleur, le grand prêtre, qui crie au blasphème, déchire ses vêtements. A l'unanimité, la sentence de mort est prononcée.

Ponce-Pilate, procureur romain de Judée, auquel la sentence est soumise pour confirmation, essaie vainement de sauver le condamné. Se déclarant «innocent du sang de ce juste», il signe l'arrêt de mort et livre Jésus pour être crucifié. Elevé sur la croix, Jésus, avant de mourir, pardonne à ses ennemis (30).

3. Propagation du christianisme

Après sa mort, Jésus, ressuscité, apparaît à plusieurs reprises à ses disciples, leur donne d'utiles instructions, puis remonte vers son Père céleste. Réconfortés par le miracle de sa résurrection et orientés par ses conseils, ses disciples comprennent que le royaume de Dieu n'est pas si proche qu'ils le croyaient, et que Jésus, le Messie annoncé par les prophètes, devait donner sa vie pour le rachat de l'Humanité, avant de devenir le Messie triomphant, inaugurateur du royaume de Dieu.

a. *Les Chrétiens primitifs, secte judaïque en Palestine*

Quelques années après la mort de Jésus, une communauté religieuse, distincte du judaïsme et reconnaissant Jésus comme étant le Messie annoncé, est fondée en Palestine et comprend un groupe considérable de personnes. Ses membres, qui forment une sorte de secte judaïque, restent fidèles israélites, fermement attachés à la Loi, à la circoncision, au Temple de Jérusalem et même à la synagogue; l'Évangile n'est point pour eux une religion nouvelle, mais le complément de l'ancienne.

Ces premiers sectateurs de Jésus, dont la doctrine (*futur christianisme*) n'est qu'un judaïsme réformé, ne se distinguent de la masse de leurs coreligionnaires demeurés traditionalistes ou orthodoxes, que par leur croyance en Jésus comme le Messie annoncé par les prophètes bibliques. D'autre part, la communauté des sectateurs de Jésus, à mesure qu'elle progresse, comportera deux groupes distincts: les Juifs réformés et circoncis, et les gentils convertis, mais non soumis à la circoncision. Ces derniers, dont le nombre ira en augmentant, finissent par avoir la prépondérance sur les circoncis. Deux pratiques rituelles sont imposées aux fidèles, en signe d'introduction dans le groupe chrétien et d'adhésion au Christ: le baptême et la Pâque chrétienne; cette dernière est la commémoration du dernier repas du Seigneur.

Les adeptes de Jésus sont désignés, par les Juifs de l'observance traditionnelle, du nom de *Nazaréens*, c'est-à-dire partisans ou adeptes de Jésus de Nazareth. Les gens de culture grecque et romaine, notamment ceux d'Antioche, les appellent *Chrétiens*, c'est-à-dire sectateurs du Christ ou Messie.

b. *Antagonisme des Nazaréens et des Juifs*

La différence entre Juifs orthodoxes et Juifs réformés ou Nazaréens est assez marquée pour que le conflit, entre les deux groupes religieux, prenne des proportions de plus en plus grandes et finisse par séparer complètement les deux communautés sœurs. La première, la juive orthodoxe, se fige dans le ritualisme et dans la Loi, tandis que l'autre s'ouvrira, de plus en plus, au monde non juif ou gentil.

La communauté du Christ est groupée autour des apôtres, qui forment une sorte de conseil de direction. En quelques années, le nombre des adeptes devint important à Jérusalem, qui sera bientôt la métropole de la nouvelle religion. L'activité et le zèle des néophytes, leur langage hardi, créèrent, entre Chrétiens et Juifs, une tension qui se traduisait souvent par des actes de violence. Les adeptes de Jésus sont l'objet de mesures rigoureuses de la part des autorités juives. Saül de Tarse, le futur saint Paul, Juif hellénisé, est parmi ceux qui leur firent le plus de mal. Converti à la

Quant à la première *Eglise d'Égypte*, on sait fort peu de chose sur ses origines. La légende rapporte que saint Marc, l'un des quatre évangélistes, a été le premier évêque d'Alexandrie. On peut croire toutefois que le milieu alexandrin, où l'élément juif est assez nombreux et où, comme en Palestine et en Syrie, le grec est la langue de la culture intellectuelle, le christianisme se propagea assez vite.

4. *Organisation et hiérarchie ecclésiastique des premières communautés chrétiennes*

a. *L'Eglise primitive*

Les premiers Chrétiens forment une communauté religieuse, dirigée par un organisme investi d'un droit de juridiction. Depuis que leur séparation d'avec les Juifs était devenue plus prononcée, communauté et organisme dirigeant chrétiens sont appelés du nom d'*Eglise*. Ce nom, d'origine grecque, qui désignait habituellement une assemblée délibérante, est adopté par les Chrétiens de préférence au mot *synagogue*, qui désigne le temple juif. On disait l'*Eglise de Dieu* ou du *Christ*. Tous les fidèles forment ensemble un seul peuple, le peuple du Christ; le baptême a fait d'eux un seul corps, dont Jésus est la tête. Le symbole de leur union, c'est la Sainte-Cène.

L'*Eglise primitive* était indemne des spéculations métaphysiques, qui produiront plus tard des confusions et des dissensions intestines. Tous les croyants étaient alors d'accord sur la mission messianique du Christ Jésus, sur sa résurrection et son retour, la repentance, la foi en Dieu, la doctrine du baptême, la résurrection des morts et le jugement dernier. Toutefois, des diversités de croyance et de pratique se produisaient sur la nécessité de la circoncision et de l'observance de la loi mosaïque, qui constituaient des points de haute importance.

b. *Les disciples ou apôtres de Jésus, première autorité suprême de l'Eglise naissante*

Au point de vue de la direction, la jeune Eglise se groupe autour des douze disciples que Jésus s'était choisis, et qui étaient considérés comme l'autorité suprême. Ils sont désignés du titre d'*apôtres*, c'est-à-dire d'*envoyés*, et chargés d'annoncer dans le monde l'avènement du règne de Dieu. A ces Douze, Jésus avait ajouté 70 autres, avec la même mission. Paul se distingue des autres apôtres par l'indépendance de son ministère.

A Jérusalem, centre de la plus nombreuse et plus ancienne communauté chrétienne, Jacques le Juste, frère de Jésus, exerce une influence domi-

nante sur les disciples et tiendra, jusqu'à sa mort (62), la première place dans l'Eglise de cette ville.

Aux attributions des apôtres, Pierre ajoutait la garde des *clefs du royaume des cieus*, dont il avait été investi par Jésus. Cette mission qui crée, parmi les apôtres, une sorte de hiérarchie, permettra aux successeurs de Pierre, les évêques de Rome, de revendiquer la suprême direction de l'Eglise. En réalité, le problème de la hiérarchie ecclésiastique, qui provoquera plus tard de nombreux conflits, n'était guère important aux yeux des premiers Chrétiens.

c. *Conseil des Anciens de l'Eglise*

En plus des premiers adeptes, le judaïsme fournit au christianisme naissant des éléments essentiels. La lecture de l'Ancien Testament suggère aux premiers Chrétiens la notion du sacrifice et du sacerdoce, la valeur des consécérations, des onctions, des rites, des offrandes, des observances extérieures.

Les premiers chrétiens, qui voyaient dans leur nouvelle religion un judaïsme réformé, adoptent pour leur communauté une organisation analogue à celle de la communauté juive. A l'exemple de la synagogue, administrée par un *Conseil des Anciens* sous la présidence d'un *Chef de la synagogue*, la première communauté chrétienne eut, elle aussi, un *Conseil des Anciens de l'Eglise*, élu, sur la proposition des Douze, par l'ensemble des disciples et chargé de l'administration matérielle. Mais, à la différence des Anciens de la synanogue, dont les attributions étaient limitées aux questions administratives et disciplinaires, les Anciens de l'Eglise délibéraient aussi, avec les Apôtres, sur des questions d'ordre religieux.

Cette différence est due au fait que la religion juive était déjà fortement constituée et strictement réglementée par la loi et la tradition, tandis que chez les premiers Chrétiens, où tout était en formation, les Anciens de l'Eglise furent amenés à ajouter à leurs attributions premières, d'ordre administratif et disciplinaire, des attributions d'ordre doctrinal et liturgique, et à constituer finalement une solide organisation sacerdotale.

d. *Les premiers évêques et prêtres*

Les personnes qui présidaient les Anciens de l'Eglise, dont les pouvoirs s'accroissaient progressivement par l'usage, finirent, à la longue, par absorber ceux de leurs collègues, assumant ainsi tout le gouvernement et toute la juridiction ecclésiastiques. Lorsque leur prédominance personnelle fut établie et confirmée, les chefs des Anciens prirent le titre d'*évêque*, et leurs collègues ou simples anciens devinrent les *prêtres*. Les dénominations d'apôtre, prophète, docteur, ancien ou presbytre, surveillant ou évêque,

président, etc., qui étaient employés, disparurent peu à peu. Seuls les titres de prêtre (ancien ou presbytre) et d'évêque (surveillant) ont été conservés dans la hiérarchie ecclésiastique.

e. La première Eglise catholique ou universelle

Parallèlement à la formation et à l'organisation des ministères et des charges de l'Eglise et à l'introduction d'un sacerdoce et d'un clergé, se développe l'idée de *catholicité*, stimulée par la lutte contre les hérésies. Une entité nouvelle et supérieure, appelée *l'Eglise catholique*, c'est-à-dire universelle, consolide, par son autorité, l'accord dans les interprétations et les formules de la doctrine orthodoxe. Cette union était aussi commandée par la situation des Chrétiens dans un monde païen qui leur est hostile.

Une *Règle de foi* générale, empruntée à la *tradition apostolique* et destinée à assurer l'*unité dogmatique*, résume l'ensemble des doctrines essentielles du christianisme naissant. En cas de doute ou de contestation, les Eglises apostoliques de Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Rome, Ephèse, dont le siège avait été occupé par des apôtres, étaient compétentes pour se prononcer sur les points controversés.

Lorsque, plus tard, la victoire du christianisme en fera la religion officielle de l'Empire romain, l'action impériale remplacera la contrainte morale imposée par les Eglises apostoliques. Les points débattus seront alors tranchés par des conciles oecuméniques qui, investis de l'infailibilité, formeront les cours suprêmes de l'Eglise.

IV. Politique vigoureuse de Rome en Orient (66 – 106)

1. *Judée et Commagène réduites en provinces. Fin de la nation juive en Palestine (70)*

a. *Aversion de la Judée pour les Romains*

Sous les Gréco-Séleucides, les théocrates et les rigoristes juifs n'avaient pas voulu de la dynastie indigène des Asmonéens (143–40 avant J.-C.), qu'ils accusaient d'être trop hellénisée (p. 61).

Sous les Romains, la dynastie des Hérodes (40 av. J.-C. – 70 ap. J.-C.) ne fut pas mieux accueillie (p. 62–64). «Appartenant aux Romains par son éducation et aux Juifs par son culte, la famille des Hérodes avait offert au moins cet avantage d'amortir le choc entre deux puissances réfractaires l'une à l'autre.»

Les classes riches et même le haut clergé, pliés aux nécessités du temps, s'étaient, il est vrai, accommodés du compromis hérodien. Mais le parti des patriotes et des zéloteurs, représenté par les *pharisiens*, vivait dans une atmosphère surchauffée et professait la haine de l'étranger. «Nourris de visions apocalyptiques» et suivis par une population moins instruite, ces esprits exaltés espéraient sortir de leur médiocre situation présente grâce aux secours divins envoyés par Yahvé. Les mouvements insurrectionnels qu'ils fomentent seront d'une gravité exceptionnelle, et leurs conséquences seront catastrophiques pour les Juifs de Palestine.

La Judée «était troublée par une inquiétude incurable depuis que l'hellénisme syrien des colons gréco-macédoniens s'était trouvé en face du mosaïsme indigène. L'esprit exclusiviste de cette religion augmentait l'aversion pour tout gouvernement étranger, comme l'aversion pour tout gouvernement étranger renforçait l'esprit exclusiviste de la religion. La monarchie des Séleucides avait fait à ses dépens l'expérience de telles difficultés. Rome en avait profité pour s'emparer du pays; mais une fois maîtresse de la région, elle s'était trouvée aux prises avec le même dilemme, et astreinte à gouverner un peuple chez qui la religion impliquait la haine de toute domination étrangère, et la haine des étrangers aiguïssait à son tour le fanatisme religieux.»¹

Révolte de la Judée (66). – Depuis de longues années, des émeutes et des massacres ensanglantaient la Judée. Epuisée par les impôts, envahie

¹ G. Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 210.

par les étrangers grecs et italiques, qui exploitaient le pays sous la protection de l'administration romaine, la population juive exaspérée se révolte. Commencés à Césarée, résidence du Procurateur romain, par un conflit entre Juifs et Grecs, les troubles gagnent Jérusalem, où les troupes romaines, envoyées par le gouverneur de Syrie, sont battues et mises en fuite (66). Enhardi par le succès, tout le pays se soulève et plus de 50.000 Juifs prennent les armes.

La réaction de Rome est rapide et vigoureuse. Des forces puissantes, réunies par l'empereur Néron, sont envoyées sur les lieux sous le commandement d'un général expérimenté, le sénateur Titus Flavius Vespasien. En dépit de l'importance des effectifs romains, qui comptent 60.000 hommes, la lutte sera dure et la résistance juive longue et acharnée. Les Romains emploient toute l'année 67 à conquérir la Galilée et n'atteindront la Judée que l'année suivante.

A défaut de forces suffisantes et bien organisées, les Juifs soutiennent cette guerre avec une énergie et une résolution farouches. «L'union et l'organisation, indispensables pour faire face à une nation appuyée par de fortes armées, faisaient défaut aux Juifs... Mais le fanatisme était si grand que, malgré le manque de direction et de concorde, la Judée opposa aux Romains une résistance désespérée.»² Ce «manque de concorde», chez les belligérants juifs, est illustré par le fait que, lorsque, quatre ans plus tard, Jérusalem sera assiégée par les Romains, elle sera défendue par deux dictateurs, représentant chacun les différentes factions juives.

b. Guerre civile à Rome. Suspension des opérations militaires en Judée (68-69)

Chute et mort de Néron (68). — Tandis que Vespasien guerroyait en Judée, une insurrection éclate en Gaule pour renverser Néron (68). Les insurgés sont écrasés près de Besançon. Mais l'armée qui met fin à la révolte proclame empereur son chef Virginius, tandis que les légions d'Espagne acclament Galba. Perdant la tête, Néron s'enfuit de Rome; le Sénat vote sa déchéance, le déclare ennemi public et ratifie l'élection de Galba. Abandonné par la garde prétorienne, recherché par les soldats, Néron se donne la mort (68).

Compétition des généraux. — Cette révolution introduit un élément nouveau dans l'élection du princeps ou empereur. Depuis Tibère, c'était la garde prétorienne qui disposait du trône impérial. Après Néron, les légions des provinces veulent, à leur tour, porter leurs chefs au pouvoir. La compétition des divers généraux va ressusciter les révolutions militaires qui avaient désolé le dernier siècle de la République. Trois empereurs, en

² Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 211.

dix-huit mois, vont se succéder: Galba ne règne que sept mois; Othon, ancien ami de Néron et candidat de la garde prétorienne, trois mois; Vitellius, proclamé par les légions germaniques, huit mois.

Vespasien, proclamé par les légions d'Orient (69). — A leur tour, les légions d'Orient, qui veulent avoir leur empereur, acclament Vespasien; le commandant en chef des armées de Judée est proclamé, à Alexandrie, par le préfet d'Égypte (69). Les armées de Syrie et de Judée lui prêtent serment, ainsi que les légions de la Dalmatie. Les alliés d'Orient se rallient à sa cause et le roi des Parthes, Vologèse II, lui offre son concours.

Un grand conseil, tenu à Béryte (Beyrouth), arrête le plan de campagne. Vespasien, qui était sur le point d'assiéger Jérusalem, laisse à son fils Titus la charge de terminer la guerre de Judée. Le nouvel empereur se rend en Égypte, grenier de Rome, d'où il dirige les événements. Le gouverneur de Syrie, Mucianus, grand chef militaire, qui s'était volontairement effacé devant Vespasien, prend le commandement des légions de Dalmatie et envahit l'Italie.

Vespasien empereur (69-79). — Vitellius, qui tient Rome, oppose à Mucianus une résistance féroce. La ville est conquise quartier par quartier; le Capitole est incendié et Vitellius, tué, est jeté dans le Tibre (69). Le lendemain, le Sénat ratifie l'élection de *Vespasien*.

Ce premier empereur plébéien, fondateur d'une nouvelle dynastie, celle des Flaviens, réorganise l'Empire. Suivant l'exemple d'Auguste, il prend, comme collègue au gouvernement, son fils Titus. Il espère, par ce moyen, éviter, après sa mort, des secousses du genre de celles qui suivirent la mort de Néron. Sans insérer dans la constitution le principe oriental de la monarchie héréditaire, Vespasien mettait son successeur éventuel sur la voie qui mène au trône.

Renouvellement de la noblesse et du Sénat romains. — Vespasien renouvelle la noblesse romaine, en ajoutant aux deux cents «gentes» ou familles, mille familles italiennes ou provinciales. Le Sénat revigoré reprend sa place dans le système impérial. Une réforme financière et une économie sévère réparent les désastres des années antérieures.

«Ce renouvellement du Sénat et de l'ordre des chevaliers fut un événement d'une importance capitale... La gloire immortelle de Vespasien est d'avoir su appliquer cette réforme au moment voulu, car elle détermina un nouvel essor de la romanité... L'Occident, par cette réforme, sauva Rome et la civilisation romaine une seconde fois. La conquête de la Gaule avait empêché le transfert de la capitale de l'Italie en Orient; la noblesse romanisée des provinces occidentales conserva, pendant plus de cent années encore, aux institutions de l'Empire, leur ancien esprit républicain aristocratique et romain.»³

³ G. Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 223, 224.

c. Destruction de Jérusalem par Titus et fin de l'insurrection juive (70)

La mort de Néron, les troubles qui ont suivi sa chute à Rome et le départ de Vespasien pour l'Occident, avaient suspendu les opérations militaires en Judée. Les Juifs avaient mis à profit ces circonstances favorables pour refaire leurs forces. Le pouvoir passa au parti extrémiste, dont les chefs, résolus à une résistance désespérée, instituèrent à Jérusalem un régime de terreur. Le gouvernement de la ville est confié à deux dictateurs, dont l'un était grand prêtre; l'historien Josèphe, nommé gouverneur, défend la Galilée.

Titus, fils et collègue de Vespasien, chargé du commandement de l'armée d'opérations, reçoit de l'empereur l'ordre et les moyens de terminer, au plus vite et à tout prix, la guerre de Judée (69). Après avoir réduit les campagnes, Titus met le siège devant Jérusalem, devenue le réduit suprême de la résistance juive. On évalue à 600.000 le nombre des réfugiés et insurgés qui s'étaient enfermés dans la capitale. Fanatisés, ces derniers étaient prêts à tous les sacrifices, et la lutte s'annonçait épouvantable.

Après un siège de cinq mois, Jérusalem, où la famine et les dissensions intestines avaient fait leur œuvre, est emportée (70). La ville et le Temple sont brûlés et détruits et les survivants vendus comme esclaves ou envoyés aux mines; un tiers de la population avait péri et nombre de Juifs se réfugièrent à l'étranger.

La Judée transformée en province (70). Fin de la nation juive en Palestine. — Après la prise et la destruction de Jérusalem par Titus, la Judée devient une province romaine. Le procurateur romain est remplacé par un légat de rang prétorien, qui commande la Xe légion; il réside à Césarée, élevée par Auguste au rang de colonie romaine.

Le Temple et le grand prêtre de Jérusalem ont disparu. La ville sainte, ruinée et évacuée, devient un camp où la Xe légion est installée, exploitant le territoire judéen. A l'ouest de l'ancienne métropole du judaïsme, Amosa devient le domaine de 800 vétérans. Tout le pays juif sera la propriété exclusive de l'empereur, qui le distribue ou l'affermé à son gré. Jafa, rehaussée, s'intitule Flavia Joppa.

«Avec Jérusalem, la nationalité juive avait perdu le centre de sa résistance et la grande guerre se trouvait terminée.» Ainsi s'acheva l'existence du judaïsme comme nation en Palestine. Tous les historiens rendent hommage à l'héroïsme qui signala ces années de lutte suprême. Dispersés dans le monde après cette date, les Juifs y promèneront le regret constant d'un passé disparu. D'autres désordres, en liaison avec la grande insurrection de Judée, ayant éclaté à Alexandrie et à Cyrène, Vespasien les fait réprimer sans pitié.

d. *Le royaume vassal de Commagène incorporé à la province de Syrie (72). Une garnison romaine à Palmyre*

Le traité romano-parthe de 66 continuait à régler les rapports des deux grandes puissances voisines. Vologèse I (51–75), qui avait offert des secours à Vespasien lorsque celui-ci brigua l'Empire en 69, entretient avec Rome les meilleurs rapports.

Mais cette attitude pacifique et amicale de Vologèse était commandée par des événements extérieurs qui menaçaient, à cette époque, la partie orientale de l'Iran. Elle était d'autant plus temporaire, qu'à ce moment même une renaissance iranienne commençait à apparaître. C'est sous Vologèse I, en effet, que, suivant une tradition, le texte de l'*Avesta* aurait été rédigé, et que la ville de Vologésia a été construite, pour supplanter, comme centre commercial, la ville grecque de Séleucie sur le Tigre.

Aussi, et en prévision d'un conflit toujours possible avec les Parthes, Vespasien, par précaution, renforce-t-il la situation militaire de l'Empire en Orient. Au nord-est de la Syrie, le royaume vassal de Commagène, dont le roi était suspect, est envahi par le gouverneur de Syrie et incorporé à cette province (72). En même temps, la petite Arménie est annexée et la Cappadoce, à l'Ouest de la Commagène, devient un gouvernement militaire, avec un légat impérial comme gouverneur.

Sous Vespasien, la lointaine ville-oasis de Tadmor ou Palmyre (p. 72–74), qui, depuis Tibère (14–37), apparaît tributaire de Rome, aurait reçu une garnison romaine. Ajoutée à la milice indigène, cette force est destinée à protéger la ville contre les incursions des cavaliers parthes. L'entretien des pistes, depuis les frontières romaines jusqu'à la ville, est assuré sur les ordres des légats romains de Syrie.

Cette transformation des Etats vassaux en provinces administrées par Rome, devait encore être étendue au royaume nabatéen. La mort de Vespasien, en 79, interrompit cette réalisation, qui sera l'œuvre de l'empereur Trajan (98–117).

e. *De Titus à l'avènement de Trajan (79–98)*

Désigné par Vespasien comme son successeur, associé à celui-ci dès le début de son Principat, *Titus* (79–81), promis à de grandes destinées, ne fait que passer sur le trône, et meurt à l'âge de 42 ans. Son frère *Domitien* (81–96), qui lui succède, n'avait pas l'expérience militaire et administrative de son frère et de son père. Acclamé par les prétoriens, il est reconnu à contrecœur par le Sénat.

Domitien reprend la politique de Vespasien: renforcement des frontières de l'Empire. En Orient, les bonnes relations avec les Parthes seront maintenues, en dépit des dispositions douteuses de ces derniers. Soupçon-

neux, orgueilleux, d'un tempérament despotique, prodigue et rapace, Domitien, en 96, meurt poignardé.

Le Sénat, qui avait organisé le complot et préparé la succession, élit, comme empereur, *Nerva* (97–98), sénateur et juriste réputé. Vieux et faible, le nouveau princeps prend comme collègue et adopte, d'accord avec le Sénat, *Ulpius Trajan*, gouverneur de la Germanie et l'un des généraux les plus illustres de son temps. En 98, *Nerva* meurt et *Trajan*, qui lui succède, est reconnu par le Sénat. *Vespasien* avait été le premier plébéien devenu empereur; *Trajan*, espagnol romanisé, est le premier empereur provincial.

Trajan et la conquête de la Dacie (101–106). — *Trajan* (98–117), qui ressuscite l'esprit et les usages du Principat d'Auguste, laisse gouverner l'Etat par le Sénat et les consuls et se consacre aux affaires militaires. Grand soldat et grand administrateur, il reculera les frontières de l'Empire en Europe et en Orient.

Deux questions fondamentales dominant, à cette époque, la politique extérieure romaine: la question dace, sur le Danube, et la question parthe, en Orient.

De 101 à 106, deux campagnes acharnées, menées par *Trajan*, aboutiront à l'occupation de la Dacie (actuelle Roumanie). Le pays dévasté, presque désert, est repeuplé de colons amenés de tous côtés et organisé en province romaine. La langue de Rome, qui se substituera à la langue indigène, se conservera jusqu'à nos jours.

2. *Politique impérialiste de Trajan (106–116).* *Nabatée et Palmyre transformées en provinces.* *Les frontières romaines portées jusqu'au Tigre*

Politique orientale de Trajan

En Orient, le programme de *Trajan* est d'éliminer le danger séculaire et permanent que représentait, pour l'Empire romain, la monarchie des Parthes, la seule grande puissance qui subsistait encore, dans le monde, en face de Rome. Abandonnant les moyens diplomatiques, *Trajan* se propose de résoudre ce problème par le procédé radical de la conquête.

«La politique clairvoyante d'Auguste, en ce qui concerne l'Orient, n'a qu'une durée limitée, et sous *Trajan* se cristallise à Rome une attitude qui tient peu compte des idées du grand fondateur de l'empire. La question de l'Arménie et de l'Iran est reprise et résolue sous une forme brutale: la première doit être conquise et transformée en province romaine; quant à la

Parthie, elle devra être réduite à la vassalité et gouvernée par un roi-client.»⁴

Pour réaliser ce programme audacieux par une offensive vigoureuse et décisive, Trajan procède à une préparation minutieuse. Déchirée, à ce moment, par une guerre civile, la monarchie des Parthes offrait aux Romains une occasion favorable pour briser sa puissance.

Choisissant la Syrie comme base d'opérations, Trajan, avant de s'engager dans cette campagne difficile, multiplie les précautions préliminaires. En bordure des provinces romaines, subsistaient, comme derniers pays de protectorat, le royaume des Nabatéens, la cité de Palmyre et le royaume d'Arménie. Ces pays non contrôlés directement par Rome, pourraient se révéler gênants dans une grande guerre orientale. Aussi, Trajan résolut-il de les transformer en provinces militairement administrées.

a. Le royaume nabatéen transformé en province (106)

Le royaume nabatéen avant 106. — Depuis Pompée (63), le royaume des Nabatéens (p. 64—70) tombe de plus en plus dans la dépendance romaine. En 25—24 av. J.-C., lors de l'expédition d'Auguste en Arabie méridionale, le roi nabatéen Obodas fournit 1.000 hommes au préfet d'Égypte. Lors de la sédition juive de l'an 4 ap. J.-C., Arétas IV fournit un contingent nabatéen au général romain Varus.

Sous Caligula (37—41), Arétas IV était encore représenté à Damas par un *ethnarque*, chargé des intérêts nabatéens dans la Damasçène et le Hauran. Au temps de Néron (54—68), les successeurs d'Arétas IV perdent leur contrôle sur Damas. Malichos III (48—71), roi de Nabatée, et son successeur Rabbel II (71—106), dernier roi de ce pays, sont de plus en plus sous la dépendance de Rome.

Le royaume nabatéen devient la province romaine d'Arabie (106). — En 106, Cornelius Palma, général de Trajan et son légat en Syrie, annexe la Nabatée et l'organise en province impériale. Devenu la province d'Arabie, l'ancien royaume des Nabatéens est administré par un légat impérial; une armée légionnaire d'Arabie est créée, ainsi qu'un *limes* d'Arabie, formé d'une ligne de châteaux forts destinés à protéger les principaux points stratégiques. À l'Ouest du limes et parallèlement à cette ligne fortifiée, une grande voie romaine, allant de Damas à la Mer Rouge, est construite, en 111, pour assurer aux troupes les facilités de déplacement.

La province romaine d'Arabie, qui s'étend du Hauran à la Mer Rouge, ne semble pas avoir absorbé la totalité du territoire de l'ancien royaume nabatéen de Pétra. Au sud d'Aïla, Madian et le territoire d'Hégra ont continué à vivre sous des princes nabatéens indépendants.

⁴ Ghirshman, *op. cit.*, p. 229.

Bostra et Pétra, capitales de la province romaine d'Arabie. — Pétra, capitale de l'ancien royaume nabatéen, gardera son rang; mais elle se voit doublée d'une autre capitale, *Bostra*, située plus au Nord, et, par conséquent, plus rapprochée d'Antioche, centre politique de l'Orient romain.

«Bostra, quartier général de la légion, était de droit tête de la province et résidence du légat; mais à cause de la longueur du territoire et des prérogatives royales de Pétra, celle-ci n'en conservait pas moins un rang à part et se trouvait naturellement la métropole du Sud. Le légat pouvait y faire des séjours plus ou moins longs et même s'y réserver dans la nécropole sculptée dans le grès rouge un somptueux monument. Cette dualité de villes principales amènera d'ailleurs la scission de la province d'Arabie. Elle est comparable à certains égards à celle de Césarée et de Jérusalem.»⁵

Déclin de la prospérité commerciale de Pétra. — La perte de leur indépendance eut, pour les Nabatéens, des conséquences fâcheuses sur le terrain économique. Pour ruiner les tribus du Hidjâz, dont le contrôle lui échappe, Rome drainera vers le Nord syrien le trafic désertique. Ce déplacement profitera à Palmyre, dont la prospérité commerciale s'accroîtra après cette date.

«En transformant le royaume des Arétas et des Rabbel en une marche frontière occupée par les détachements d'une légion et par des milices d'origines diverses, les Romains amenèrent une rapide décroissance de cette civilisation. Tandis que les tribus sud-arabiques allaient s'attaquer à la Nabatène par le Sud, l'essor de Palmyre . . . eut pour contre-partie la ruine du commerce de Pétra et de la Nabatène du Nord.»⁶

b. La cité de Palmyre annexée à la province romaine de Syrie (106)

Vers cette même époque (106), la lointaine cité de Tadmor-Palmyre, qui, depuis Tibère, apparaît tributaire de Rome, et qui, sous Vespasien, aurait reçu une garnison romaine (p. 110), entre définitivement, elle aussi, dans le cadre provincial de l'Empire.

A l'exemple de la Judée et de la Nabatée, ce troisième centre sémitique, rattaché à la province de Syrie, perd son indépendance relative. Vers cette époque, cette ville-oasis qui, dès le Ier siècle av. J.-C., et surtout depuis la paix romaine, s'est considérablement enrichie par le commerce des caravanes, est gouvernée par un organisme collectif, l'*Assemblée des Tadmoréens*, présidée par un chef indigène. Cette assemblée, héritée du conseil des Anciens de la tribu, devient, à partir de Trajan, peut-être même dès Vespasien, le Sénat de Palmyre, simple conseil municipal fonctionnant sous la direction d'un haut fonctionnaire romain, le *préposé de Palmyre*.

⁵ Abel, *op. cit.*, II, p. 166.

⁶ Abel, *op. cit.*, II, p. 168.

Trajan y réorganise le service douanier sur les frontières du Tigre et de l'Euphrate.

La ruine du commerce de Pétra, depuis la transformation de cette cité en place militaire, profita, on l'a vu, à la ville de Palmyre. A partir de 106, «le trafic de l'Orient se concentre dans l'oasis de l'ancienne Tadmor, pour se diriger à l'Ouest par des voies allant à Damas, à Bostra, à Emèse, fortement gardées par des postes romains. L'importance de Palmyre sous le rapport commercial se doubla d'un avantage politique, car cette place servit aux empereurs de point de départ pour les guerres contre les Parthes.»⁷

Destinées de la Judée, de la Nabatée et de Tadmor-Palmyre. — Ainsi, trente-six ans après la transformation du royaume de Judée en province romaine, le royaume de Nabatée et la cité de Tadmor connaissent le même sort à leur tour. Ces trois groupes politiques sémites sont supprimés. La Judée avait disparu, à la fois, comme Etat et comme nation en Palestine; les deux autres, comme Etats autonomes. Leurs noms aussi sont changés: la Judée, à l'Ouest du Jourdain, et la Nabatée, à l'Est, seront, l'une, la province de *Syrie-Palestine*, et l'autre, la province d'*Arabie*. Quant à Tadmor, elle deviendra *Palmyre*. Ces trois régions subiront désormais le régime des territoires frontaliers; elles seront militairement administrées.

Ces trois centres sémites, violentés par les Romains, auront un jour leur revanche sur ceux-ci. Palmyre disputera à Rome la domination du Proche-Orient. Né en Judée, le christianisme, issu du sémitisme judaïque, succédera à l'Empire romain d'Occident et assoiera ses souverains pontifes sur le trône des Augustes. Quant aux Nabatéens d'Arabie Pétrée et de Transjordanie, ils se rallieront à leurs frères du Sud, les Sémites Arabes de l'Islâm, qui délivreront l'Orient sémito-égyptien du joug de l'Empire romain d'Orient et reporteront au Taurus les frontières de cet Empire.

c. Conquête de l'Arménie, de l'Assyrie et de la Mésopotamie (114—116)

Après l'annexion de la Nabatée et de Palmyre et la constitution du *limes* d'Arabie, Trajan réunit en Syrie une puissante armée de campagne, dont le noyau est formé par les légions permanentes d'Orient. Prudent et méthodique, instruit par l'exemple de ses prédécesseurs, l'empereur, au lieu de marcher directement vers Ctésiphon, à l'Est, préfère atteindre son adversaire en prenant le chemin de l'Arménie.

Conquête de l'Arménie (114). — «Des deux grandes routes d'invasion qui pouvaient conduire l'armée romaine aux capitales parthes, Séleucie, Babylone et Ctésiphon, l'une, celle du désert, apparaissait depuis la catastrophe de Crassus comme irrémédiablement condamnée; la seconde, celle d'Arménie, suivie jadis par Antoine, pouvait seule présenter les

⁷ Abel, *op. cit.*, II, p. 168.

garanties de sécurité nécessaires et permettre d'obtenir les résultats décisifs que Trajan se promettait de la campagne. Avec son coup d'oeil de grand chef, Trajan ne pouvait hésiter: il se décida pour la route du Nord, celle de l'Arménie.»⁸

Trajan commence par s'assurer, dans la région du Caucase, une base solide d'opérations, en liant étroitement à la cause romaine les peuplades de cette zone septentrionale. La politique antiromaine des Parthes en Arménie enlevait à l'intervention armée de l'empereur tout caractère d'agression. Chosroès ou Khosrau (107—130), successeur de Pacorus II, venait, en effet, de chasser du trône d'Arménie un roi vassal de Rome et de le remplacer par son propre neveu.

Arrivé en Syrie dans les premiers jours de 114, Trajan part d'Antioche, au printemps de la même année, à la tête de son armée et, en quelques mois, conquiert toute l'Arménie.

Conquête de l'Assyrie et de la Mésopotamie (114—116). — Maître du Caucase et de l'Arménie, appuyé sur les provinces de Cappadoce et de Syrie, Trajan ouvre la campagne contre les Parthes par une offensive foudroyante. La Médie et une partie de la Mésopotamie du Nord sont occupées (114). Le roi d'Osrohène, Abgar, abandonnant les Parthes, se rallie à la cause des vainqueurs, et l'armée romaine prend ses quartiers d'hiver à Edesse, capitale de ce monarque.

Revenant à la charge au printemps de 115, Trajan achève la conquête de la Mésopotamie du Nord. Des discordes intérieures, survenues chez les Parthes, ont facilité les succès romains, en empêchant Khosrau de venir au secours de ses villes fortes.

Au printemps de 116, Trajan, quittant de nouveau Antioche où il était revenu prendre ses quartiers d'hiver, reprend les opérations, avec pour objectif la Mésopotamie du Sud, centre politique et administratif de la monarchie parthe et siège de ses villes capitales.

«L'armée romaine, dans une offensive irrésistible, conquiert l'Assyrie et envahit la Mésopotamie. Des trois grandes capitales parthes, l'une, Babylone, partiellement évacuée, fut occupée sans coup férir; les deux autres, Ctésiphon et Séleucie, furent prises, tandis que le roi des Parthes, Chosroès, s'enfuyait vers l'Est, qu'une de ses filles était faite prisonnière et que le trône d'or des Arsacides tombait aux mains de l'empereur. Maître de l'Assyrie et de la Mésopotamie, Trajan prit officiellement le titre de Parthicus.»⁹

Arménie, Assyrie, Mésopotamie, érigées en provinces romaines (116). — Pour la première fois, le Proche-Orient romain s'étend jusqu'au Golfe Persique, au Sud, et jusqu'au Zagros, au Nord. Les Parthes sont rejetés

⁸ L. Homo, *Le Haut-Empire*, p. 470.

⁹ L. Homo, *Le Haut-Empire*, p. 472, 473.

dans leurs plateaux d'Iran. L'Arménie, jointe à la Cappadoce, est organisée en province romaine. Deux autres provinces sont constituées par l'Assyrie et la Mésopotamie.

Cependant, loin d'être définitivement résolu par ces conquêtes, le problème parthe n'est que partiellement et temporairement réglé. Les facteurs essentiels qui opposaient les deux grands adversaires sont toujours présents. L'isthme iranien est toujours fermé aux Romains; la monarchie des Parthes, refoulée dans ses plateaux, y monte une garde vigilante. Elle ne tardera pas d'ailleurs à en descendre, pour s'étendre, de nouveau, en direction de la Mésopotamie et de l'Arménie.

d. Trajan et le christianisme oriental

Outre le problème extérieur, un autre problème, d'ordre intérieur, occupe, à cette époque, les dirigeants du Proche-Orient romain. Il s'agit de l'ascension et des exigences du christianisme. De caractère exclusiviste, cette religion, qui s'est vite répandue, surtout en Orient et dans la plèbe, cherche à remplacer les autres religions en se posant comme la seule vraie.

Menacés, les autres cultes réagissent; leurs sectateurs accusaient les Chrétiens de toutes sortes de crimes imaginaires et sollicitaient les gouverneurs romains de sévir contre eux. Tolérants en matière religieuse, les Romains admettaient que les Chrétiens pratiquassent leur nouveau culte; mais ils ne pouvaient accepter qu'ils refusassent de sacrifier au culte de l'empereur, qui, superposé aux cultes nationaux et locaux, constituait un lien politique et religieux destiné à unifier les peuples de l'Empire.

«Lorsqu'on accusait les chrétiens de ne pas sacrifier à l'empereur, le gouvernement était obligé de vérifier l'accusation et les chrétiens avaient à choisir entre le sacrilège et le crime de lèse-majesté. L'autorité ne pouvait ni comprendre ni admettre que les chrétiens, tout en refusant d'adorer l'image de l'empereur, lui fussent dévoués et obéissants. Leur refus était pour l'autorité romaine une révolte.»¹⁰

Consulté sur ce grave problème par Pline le Jeune, gouverneur d'une province asiatique, Trajan répondit qu'on ne devait pas poursuivre les Chrétiens dénoncés à cause de leurs convictions religieuses, mais qu'il fallait les punir lorsqu'ils refusaient d'adorer les images de l'empereur. Ces instructions forment la première intervention officielle de l'Etat romain vis-à-vis des Chrétiens.

¹⁰ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 236.

nouvelle religion, à la suite d'une apparition sur la route de Damas (35), Saül, devenu Paul, qui sera le plus fervent propagateur de la foi évangélique, contribuera, par son énergie, son intelligence et son esprit de décision, à briser les attaches qui liaient le christianisme au judaïsme et à ouvrir, à la doctrine de Jésus, le monde non juif et particulièrement le monde de langue et de civilisation helléniques.

c. Diffusion du christianisme en Palestine, Phénicie, Syrie, Egypte

Dispersés par la persécution, les fidèles vont, de lieu en lieu, prêcher le Christ en dehors de Jérusalem; d'autres ont poussé jusqu'en Phénicie et en Syrie. Mais ils ne s'adressent qu'aux Juifs seulement, qui sont répandus dans la plupart des villes importantes de l'Empire romain. Les Juifs nés à l'étranger sont plus disposés, que ceux de Palestine, à admettre les changements qui élargissent l'horizon de leur religion. C'est dans les synagogues que les prédicateurs de l'Évangile cherchent ordinairement leur principal auditoire.

A Antioche cependant, un grand nombre de Grecs, non juifs ou gentils, se convertissent; ils sont dispensés de la circoncision. Mais à Jérusalem, les Juifs devenus chrétiens restent attachés à la Loi, à la circoncision et au Temple; ils seront dispersés après la destruction de Jérusalem par Titus, en 70.

d. Fondation de la première Eglise d'Antioche

Après l'Eglise de Jérusalem, celle d'Antioche est la première Eglise en date et la plus importante. La capitale gréco-romaine de la Syrie renferme un très grand nombre de Juifs, jouissant, grâce à leurs richesses, des privilèges de la population hellénique; ils possèdent à Antioche une magnifique synagogue.

C'est au sein de cette population juive que le christianisme fait ses premières conquêtes. De nombreuses conversions sont aussi opérées parmi les Grecs de cette ville. Saint Barnabé et saint Paul organisent l'Eglise d'Antioche. Une autre tradition veut que saint Pierre ait été le premier évêque d'Antioche (44), où il fit un séjour de sept années. Avant de partir pour Rome, en 44, saint Pierre établit saint Evode et saint Ignace; celui-ci s'appelle lui-même évêque de Syrie.

C'est aux fidèles de l'Eglise d'Antioche que le peuple de cette ville applique le nom de *Chrétiens*, qui leur restera; le nom de Nazaréens demeurera celui que les Juifs ont appliqué aux fidèles de Palestine.

L'Eglise de Damas est aussi ancienne que celle d'Antioche. On y voit, en effet, des fidèles en 35; c'est l'époque de la conversion de Paul, qui allait à Damas pour y chercher les Chrétiens.